

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 NOVEMBRE 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt-six novembre, le conseil communautaire s'est réuni à vingt heures, dans les locaux du siège de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes, sur convocation adressée à tous ses membres, le vingt novembre précédent, par Monsieur Gérard FOURNIER-BIDOZ, Président en exercice de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes.

Conseillers en exercice : 31

Présents : 22

ALEX : Claude CHARBONNIER

LA BALME-DE-THUY : Pierre BARRUCAND

LE BOUCHET-MONT-CHARVIN : Franck PACCARD

LES CLEFS : Sébastien BRIAND

LA CLUSAZ : Pascale MEROTTO, Didier THEVENET

DINGY-SAINT-CLAIR : Laurence AUDETTE

LE GRAND-BORNAND : Jean-Michel DELOCHE, Hélène FAVRE BONVIN, André PERRILLAT-AMEDE

MANIGOD : Stéphane CHAUSSON

SAINT-JEAN-DE-SIXT : Didier LATHUILLE

SERRAVAL : Vincent HUDRY-CLERGEON, Philippe ROISINE

THÔNES : Grégory BAERT, Claire BARRIN, Claude COLLOMB-PATTON, Benjamin DELOCHE, Rémi FRADIN, Graziella POURROY-SOLARI

LES VILLARDS-SUR-THÔNES : Odile DELPECH-SINET, Gérard FOURNIER-BIDOZ

Pouvoirs : 6

Nathalie BULEUX à Sébastien BRIAND, Danièle CARTERON à Didier LATHUILLE, Catherine HAUETER à Claude CHARBONNIER, Isabelle LOUBET GUELPA à Stéphane CHAUSSON, Chantal PASSET à Claude COLLOMB-PATTON, Nelly VEYRAT-DUREBEX à Benjamin DELOCHE

Excusé : 1

Bruno DUMEIGNIL

Absents : 2

Stéphane BESSON, Alexandre HAMELIN

Secrétaire de séance : Jean-Michel DELOCHE

DEL2024-092 - APPROBATION DU SCHEMA DES ACTIVITES DE PLEINE NATURE DES
ARAVIS S'INSCRIVANT DANS LA STRATEGIE ESPACE VALLEEN 2021-2027

Rapporteur : Monsieur André PERRILLAT-AMEDE

Vu la délibération du conseil communautaire n°2021/077 du 29 juin 2021 approuvant la candidature espace valléen 2021-2027 et la stratégie qui en découle ;

Vu le courrier d'approbation de la candidature espace valléen 2021-2027 du 29 novembre 2021, signé par les représentants du partenariat du massif alpin, à l'origine de l'appel à projet espace valléen :

Vu l'avis du bureau du 18 novembre 2024 ;

Considérant que depuis 2015, la CCVT bénéficie du label espace valléen sur le massif des Aravis, s'inscrivant dans le cadre de l'appel à projets lancé par le partenariat sur le massif alpin regroupant l'Europe, l'Etat, la région sud et la région Auvergne-Rhône-Alpes ;

Considérant que grâce à ce dispositif, le territoire profite de financements pour soutenir des projets visant la diversification touristique et l'adaptation aux changements climatiques. L'objectif est ainsi de mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du territoire, avec une complémentarité des activités et services, en s'appuyant sur les spécificités locales et une forte culture commune du terroir ;

Considérant que la CCVT est actuellement impliquée dans la programmation espaces valléens 2021-2027 définie après cinq mois de concertation locale avec les élus et socioprofessionnels du territoire permettant l'identification de trois objectifs stratégiques prioritaires : repenser la mobilité, construire la transition et poursuivre la diversification et la désaisonnalisation de l'offre touristique. La stratégie présentée aux financeurs du programme a été approuvée en 2021 (état, région, département, union européenne) ;

Considérant que l'axe de la stratégie dédié diversification et la désaisonnalisation de l'offre touristique nécessite une phase de réflexion préalable avant la mise en œuvre d'actions opérationnelles. C'est pourquoi, la CCVT a engagé, en 2023, les travaux visant à définir un schéma des APN (Activités de Pleine Nature) à l'échelle de son territoire, dans le cadre du programme espace valléen (financement de l'étude à 80% état/région) ;

Une phase de concertation a ainsi été réalisée durant l'été (enquête numérique auprès de divers socio-pro avec 51 réponses, 12 entretiens groupés, 1 atelier participatif avec une cinquantaine de participants), complétée par une analyse documentaire et un audit terrain.

Il ressort de la phase de concertation un consensus général, autour d'une priorité forte : le besoin d'encadrement des pratiques APN, autour des questions de mobilités, d'aménagements et de cohabitation des usages.

Considérant qu'à l'issue de la phase de diagnostic, ont été identifiées plusieurs niveaux de structuration des filières APN, avec deux filières prioritaires qui se dégagent à savoir :

- La randonnée / le trail,
- Le vélo sous toutes ses pratiques ;

Considérant que 4 chantiers transversaux ont également été identifiés autour de :

- L'observation des pratiques pour définir les projets et évaluer leur impact,
- La gestion des flux (stationnement, place de la voiture, transport en commun, calcul de la capacité de charge des sites les plus sujets à la sur-fréquentation),
- L'émergence de modèles économiques viables,
- La conciliation des usages (sensibilisation, pédagogie, aménagements, signalétique, voire réglementation) ;

Considérant qu'afin de préparer le programme d'action, un COPIL, une journée technique dédiée (associant des acteurs du territoires) ainsi que deux séminaires stratégiques avec les élus ont été organisés en 2023 ;

Considérant que la stratégie et le plan d'action du schéma directeur des APN a fait l'objet d'une validation finale par le COPIL dédié en date du 11 avril 2024 ;

Considérant que le bureau du 15 octobre 2024 a validé le plan d'action, en proposant une modification de l'action 3 (avec ajout d'un volet dédié à la mise en place de solutions visant à établir un modèle économique pour les activités de pleine nature, avec notamment la recherche de retombées pour les collectivités territoriales) ;

Le programme d'action final du schéma directeur des Activités de Pleine Nature (APN) est le suivant :

Axe	Fiche ACTION	Total budget HT
1/ Structurer la randonnée et le trail dans les vallées de Thônes	FICHE ACTION 1.1 : Faire émerger une grande itinérance de rayonnement européen (tracé, équipements, communication).	780 000,00 €
	FICHE ACTION 1.2 : Identifier 10 itinéraires d'excellence à haute valeur ajoutée (points de départ, interprétation, aménagements)	1 520 000,00 €
2/ Poursuivre le développement de l'offre vélo sur le territoire	FICHE ACTION 2.1 : Développer l'offre VTT sur le bas de la vallée avec de nouveaux itinéraires et travailler les connexions	750 000,00 €
3/ Mener une politique proactive pour garantir la durabilité des activités de pleine nature sur le territoire	FICHE ACTION 3.1 : Réaliser des aménagements et proposer des services favorisant une meilleure gestion des flux	590 000,00 €
	FICHE ACTION 3.2 : Renforcer la sensibilisation des pratiquants à une fréquentation responsable	316 400,00 €
Total		3 956 400,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à 26 voix pour et 2 contre (MM. Rémi FRADIN et Philippe ROISINE) :

- **APPROUVE** le plan d'action du schéma des activités de pleine nature des Aravis tel que présenté en annexe ;
- **S'ENGAGE** à mettre en œuvre les actions sous la maîtrise d'ouvrage de la CCVT ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document afférent ainsi qu'à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Président
Gérard FOURNIER-BIDOZ

Le Secrétaire de séance
Jean-Michel DELOCHE



A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Délibération transmise en Préfecture le 10 décembre 2024
Publiée le 10 décembre 2024

Schéma des Activités de Pleine Nature (APN) de l'Espace Valléen des Aravis (2024 - 2027)



Livable final

Une opération financée par :

Avec le soutien de



La Région



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**FONDS NATIONAL
D'AMENAGEMENT
ET DE DEVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE**
Massif des Alpes



RETOUR SUR LE DIAGNOSTIC	7
AMBITION DU SCHÉMA	52
FICHES ACTIONS	57



Rappel du contexte et du périmètre de l'étude

ATEMIA, entreprise d'ingénierie touristique

Juin 2021



**Renouvellement de la
candidature Espace Valléen des
Aravis**

2021 - 2027

*Ambition « Faire du massif des
Aravis un modèle Européen du
tourisme Alpin de demain »*



Depuis le 27 juin 2023



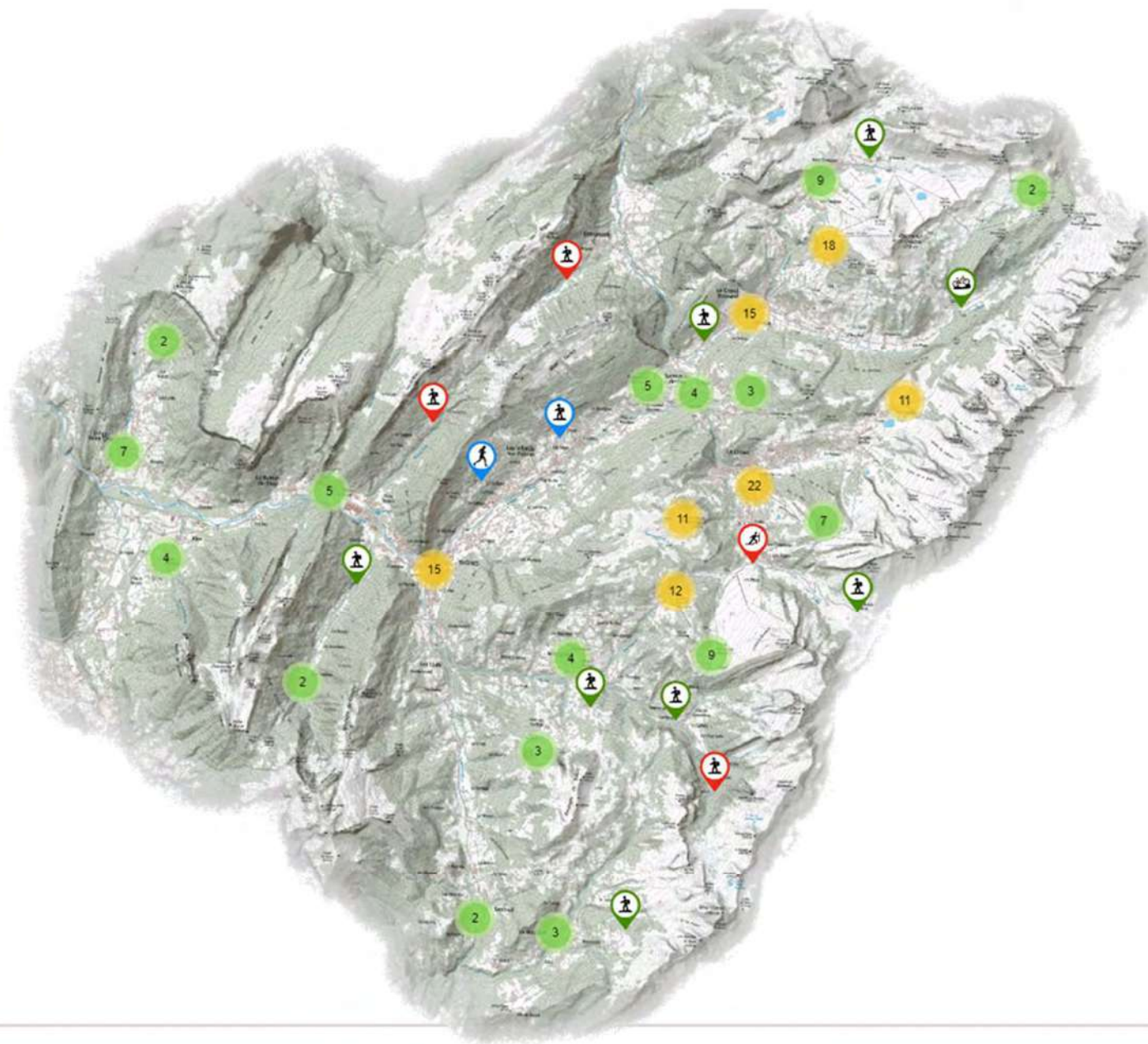
Approfondissement de la
réflexion autour du 3^{ème} objectif
de l'EV, « *poursuivre la
diversification* », via la mise en
œuvre d'une des actions
préconisée :

**« Accompagner la structuration
et le développement maîtrisé
des activités de pleine nature à
l'échelle de la CCVT »**



Rappel du contexte et du périmètre de l'étude

ATEMIA, entreprise d'ingénierie touristique



13 filières outdoor

1. Randonnée
2. Trail
3. Cyclotourisme / Cycloport / VTT / Gravel / VAE
4. Vol Libre
5. Ski de randonnée
6. Raquettes à neige
7. Alpinisme / escalade / Via Ferrata / Cascade de glace
8. Canyoning
9. Pratique équestre
10. Pêche en lacs de montagne
11. Course d'orientation
12. Baignade / nage
13. Bivouac / Camping sauvage



Analyse documentaire

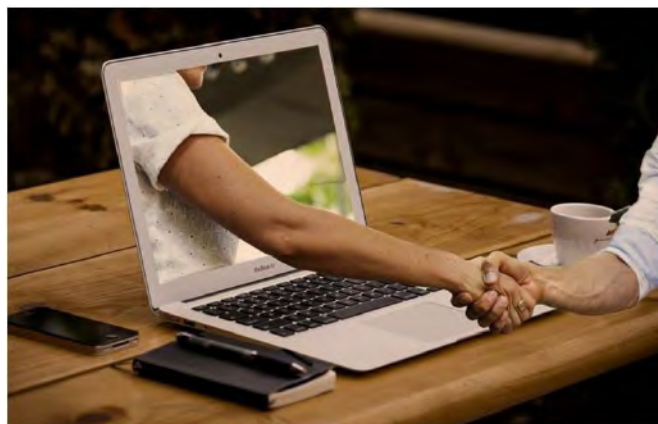
juillet - août 2023



12 entretiens groupés

40aine de participants

juillet - sept. 2023



1 enquête numérique

du 11 août au 1^{er} sept. 2023

51 répondants



Schéma des activités de pleine-nature sur la Communauté de communes des Vallées de Thônes : votre avis nous intéresse !

Dans la cadre de la mise en œuvre du programme espace valléen des Aravis, la [Communauté de communes des Vallées de Thônes](#) (CCVT), véritable destination de pleine-nature, souhaite initier l'élaboration d'un [schéma des activités de pleine-nature](#) (APN) pour son territoire (12 communes).

Audit terrain

août 2023



1 atelier participatif

14 septembre 2023

50aine de participants



2 comités stratégique et ateliers de travail avec enquête numérique

Novembre 2023 à Mars 2024



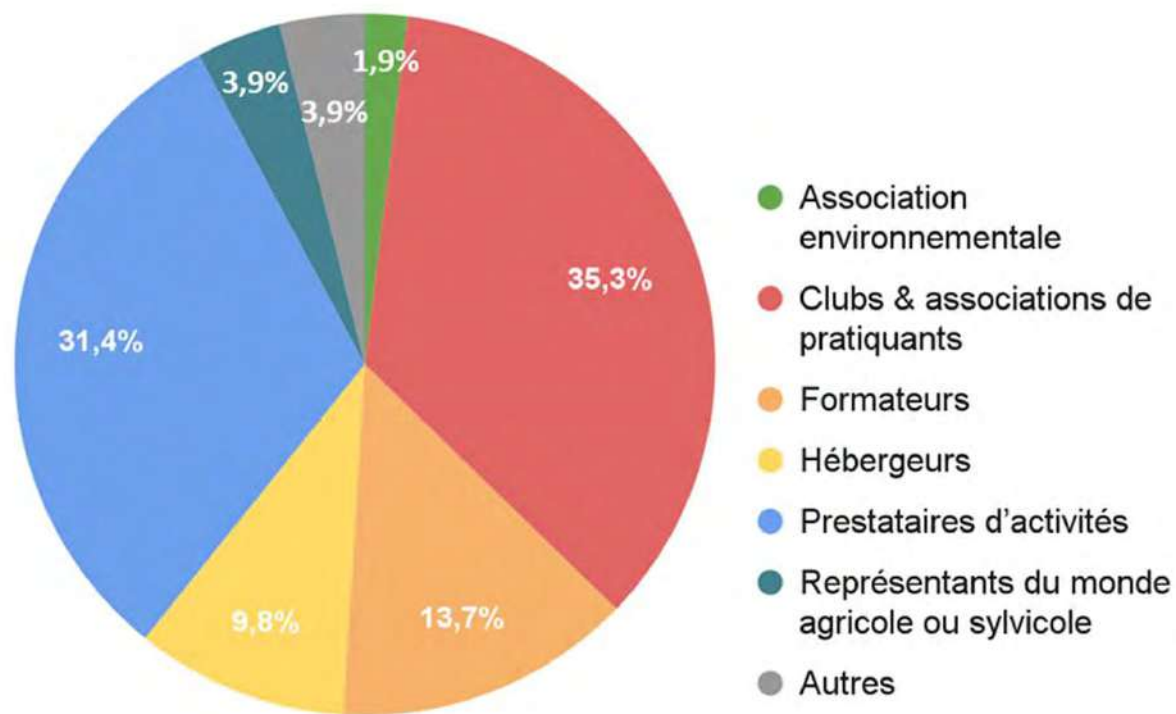
RETOUR SUR LA CONCERTATION



Le questionnaire



- Profil des répondants



La majorité des répondants sont des clubs / associations de pratiquants (35 % des réponses, soit 18 acteurs) ainsi que des prestataires touristiques guides-accompagnateurs, loueurs de matériel sportif, ...



Le questionnaire

- Image de la destination



En 3 mots, comment définiriez-vous les possibilités de pratiques sportives de pleine nature sur la Communauté de communes de Vallées de Thônes ?



En synthèse : Un territoire de MONTAGNE offrant des pratiques NOMBREUSES et VARIÉES et facilement ACCESSIBLES .

Qualificatif		Expressions amélioratives		Expressions dépréciatives	
Mot	Occurrence	Mot	Occurrence	Mot	Occurrence
MONTAGNE	4	VARIEES	17	SOUS	2
NATURE	2	DIVERSIFIEES	10	EXPLOITEES	2
TERRITOIRE	2	NOMBREUSES	8	A DEVELOPPER	2
VERTE	1	MULTIPLES	5	A DIFFUSER	1
ETOILE	1	INFINIES	1	PAS ASSEZ MISES EN VALEUR	1
EXTÉRIEUR	1	ABONDANTES	1	SUR-FREQUENTEES	2
MILIEU	1	DENSES	1	COMPLEXES	1
POUR TOUT PUBLIC	3	RICHES	1	D'ACCES	1
INCLUSIVES	1	EXHAUSTIVES	1	COHABITATION	1
POPULAIRES	1	ACCESSIBLES	6	DIFFICILE	1
FAMILIALES	1	FACILES	2	EXIGENTES	1
SPORTIVES	2	PROCHES	1	NON-DURABLES	1
LUDIQUES	1	BONNES	3		
CULTURELLES	1	EXCEPTIONNELLES	2		
INTENSES	2	CORRECTES	1		
DÉTENTE	2	STRUCTUREES	1		
LIBERTÉ	1	ORGANISEES	1		
DÉCOUVERTE	1	IMPACTANTES	1		
TOUTE L'ANNÉE	4	OUVERTES	1		
SAISONNIÈRES	3	DYNAMIQUES	1		
HIVERNALES	1				
PROXIMITÉ	2				
ITINERANCE	1				
COURTE	1				
JOURNÉE	1				



Le questionnaire

- Image de la destination

En 2030, comment aimeriez-vous que les usagers sportifs de pleine nature qualifient la destination ?



Mot	Occurrence	Mot	Occurrence
NATURE	8	A DECOUVRIR	1
PRESERVEE	5	DE RÊVE	1
SPORTIVE	4	TOP	1
RESPONSABLE	3	STRUCTUREE	1
VERTE	1	AUTHENTIQUE	3
MONTAGNE	1	CONFIDENTIELLE	1
BONNE BIODIVERSITE	1	SANS PRETENTION	1
ESPACE NATUREL PROTEGE	1	PRECURSEUR	1
A PRESERVER	1	DIFFERENTE	1
OUVERTE A TOUS	5	RESSOURCANTE	1
POUT TOUT NIVEAU	3	RAFRAICHISSANTE	1
ACCESSIBLE	3	MULTI-DISCIPLINAIRE	6
POUR TOUT ÂGE	2	RICHE	2
FAMILIALE	1	VARIEE	2
ACCUEILLANTE	1	MULTI-SAISONS	6
AGREABLE	1	POUR S'ECLATER	1
ATTRACTIVE	1	PLEINE D'ACTUALITES	1
TOURISTIQUE	1	PLEINE DE RESSOURCES	1
INCONTOURNABLE	1	AGRI-TOURISTIQUE	1
EMBLEMATIQUE	1		



En synthèse : Les ambitions des répondants correspondent globalement à leur perception actuelle de la destination. Ils souhaitent renforcer la RICHESSE et la MULTIDISCIPLINARITÉ de l'offre et maintenir voire renforcer son OUVERTURE aux pratiquants de tout âge et de tout niveau. Ils expriment une attention particulière concernant la PRÉSERVATION du territoire afin de garantir son caractère AUTHENTIQUE ; et formalisent un objectif : le développement d'une activité MULTI-SAISONS.



Le questionnaire



- Image de la destination

D'après vous, quel serait le point fort du massif des Aravis par rapport aux massifs alpins voisins ?



Localisé à proximité d'Annecy, le point fort du massif des Aravis est d'après les répondants son ACCESSIBILITÉ. La RICHESSE DE SON OFFRE et son caractère AUTHENTIQUE s'avèrent également être des atouts pour la destination.

D'après vous, quel serait le point faible du massif des Aravis par rapport aux massifs alpins voisins ?



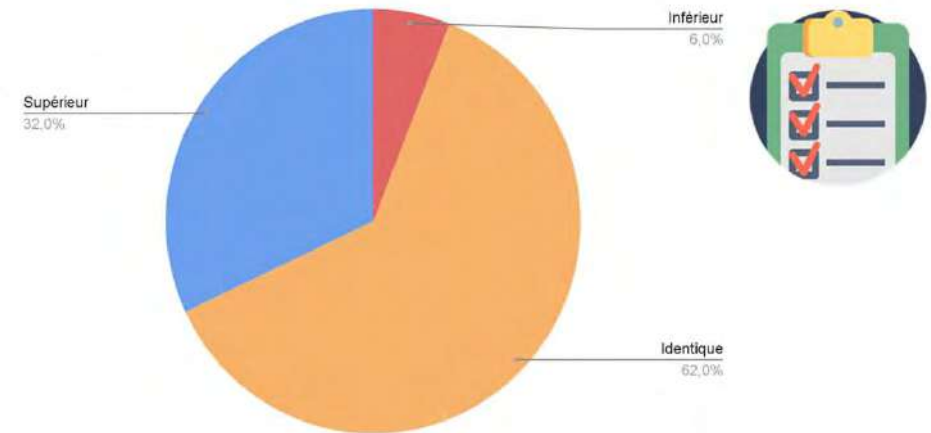
Les répondants soulèvent deux points faibles principaux : d'une part la SUR-FRÉQUENTATION du massif (à l'origine d'une saturation des axes de circulation routiers) ; d'autre part l'absence de MOBILITÉS DURABLES permettant d'accéder au massif et d'y circuler.



Le questionnaire

- Activités des socio-pros

Comment situez-vous votre niveau d'activité par rapport à la crise COVID ?



Le niveau d'activité des répondants est globalement resté identique suite à la crise COVID (c'est le cas pour 62% des répondants concernés, soit 21 acteurs). Certains acteurs ont toutefois connu une évolution d'activité, et il s'agit pour la majorité d'une croissance (32% des répondants concernés, soit 11 acteurs). Seulement 2 d'entre eux ont enregistré une baisse.

Plus de $\frac{2}{3}$ des interrogés (86% des répondants concernés, soit 30 acteurs) affirment être actuellement satisfaits de leur volume d'activité.

Depuis 2020, percevez-vous des évolutions dans les profils de vos clientèles / adhérent.e.s ?

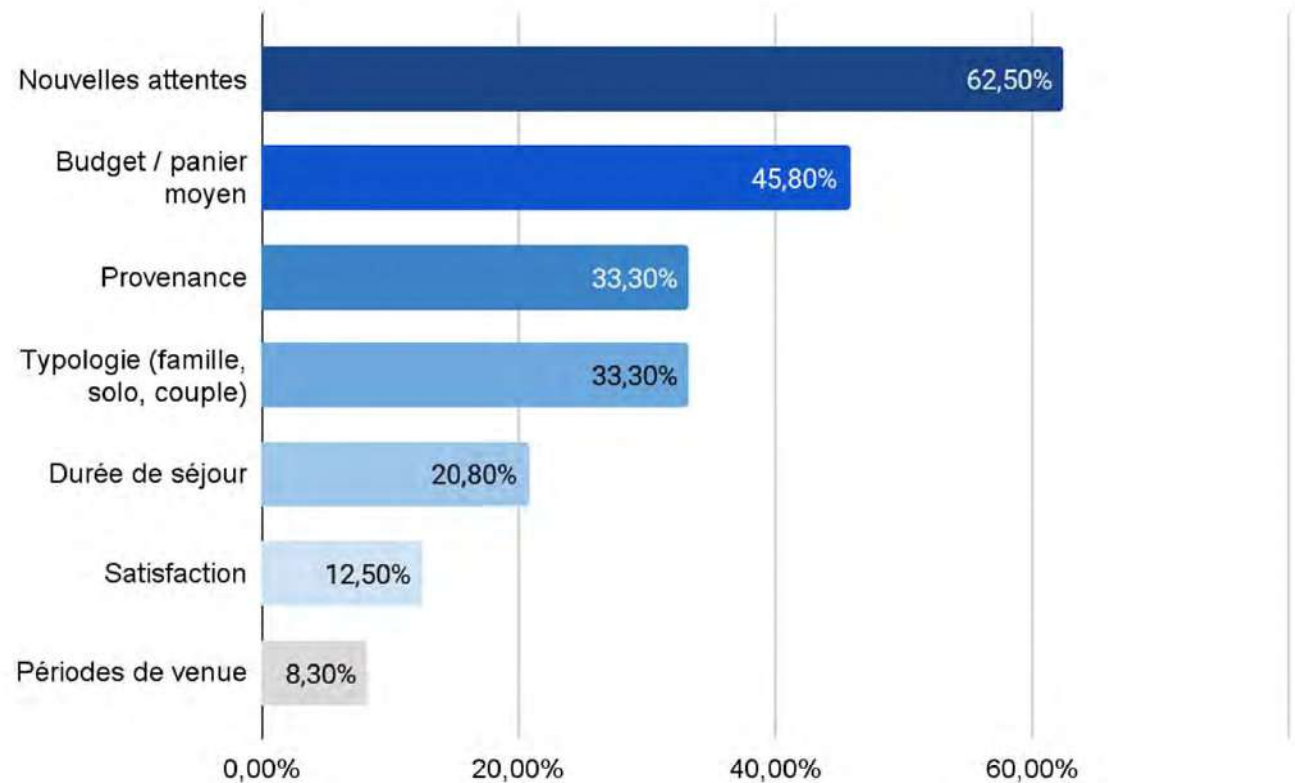
Contrairement à la stabilité de leur niveau d'activité, les répondants ont pour près de $\frac{3}{4}$ (74% des répondants concernés, soit 25 acteurs) perçu une évolution dans les profils de leurs clientèles / adhérent.e.s suite à la crise. COVID.



Le questionnaire

- Activités des socio-pros

De quelle(s) nature(s) sont ces évolutions ?



Le questionnaire

- Activités des socio-pros

De quelle(s) nature(s) sont ces évolutions ?

Une autre nature d'évolution soulevée par les répondants : LES COMPORTEMENTS

- *"Comportement moins respectueux et responsable"*
- *"De plus en plus de "citadins" qui ne connaissent pas ou ne respectent pas les règles de vie dans notre milieu"*
- *"Peu ou pas de savoir vivre collectif / en montagne"*

Verbatim (extraits)

- *"Beaucoup plus exigeante et attentive sur l'environnement, le climat, la mobilité, les infrastructures etc"*
- *"Parfois trop d'attente de confort et de modernité"*
- *"Pratiques plus axées sur la performance individuelle"*
- *"Envies de bivouac"*
- *"Panier en baisse"*
- *"Plus d'intérêts pour la rando et la montagne de la part de personnes pas forcément sportives"*
- *"Nous avons des gens qui viennent de plus loin car les autres clubs sont complets"*
- *"Il y a des emplois sur Annecy donc des nouveaux arrivants donc pratiquants"*

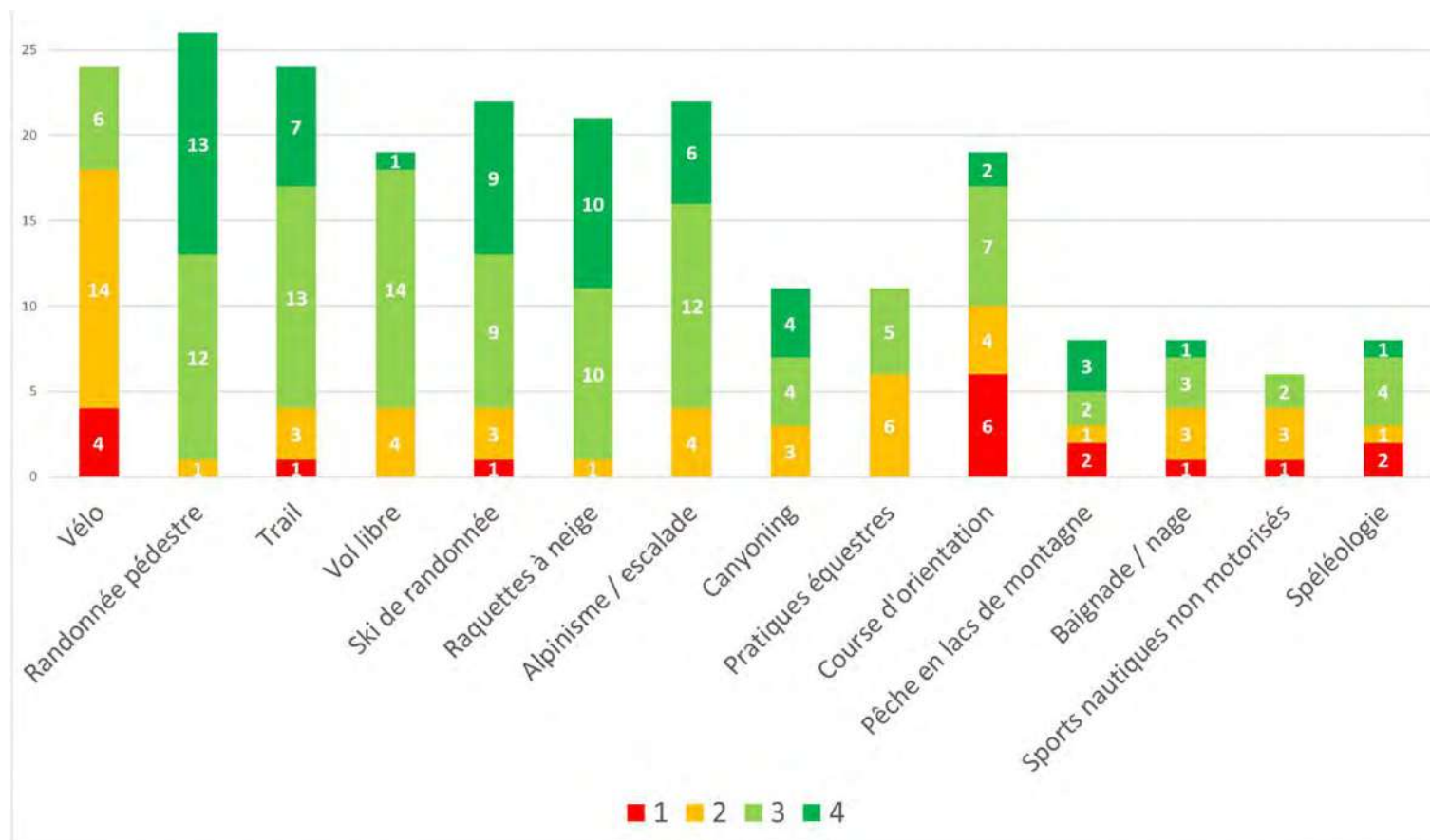


Le questionnaire

- Niveau de satisfaction relatif aux pratiques APN



Au regard de votre activité, que pensez-vous des possibilités de pratique dédiées aux usagers de ... ?

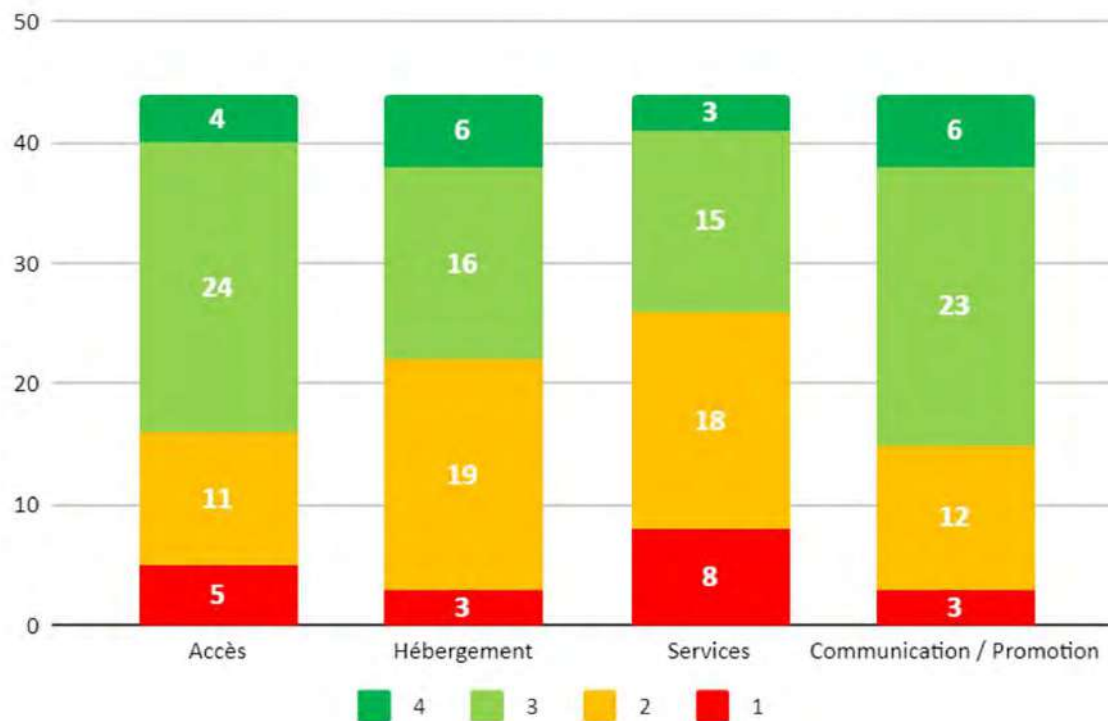


Le questionnaire

- Niveau de satisfaction relatif aux pratiques APN



Au regard de votre activité, que pensez-vous des possibilités offertes aux pratiquants des activités de pleine nature en terme ... ?



Une satisfaction très moyenne, souvent proche de 2,5/4.

2,6/4 pour les accès
2,6/4 pour l'hébergement
2,3/4 pour les services
2,7/4 pour la com' / promotion

Des sujets à travailler dans la suite du schéma

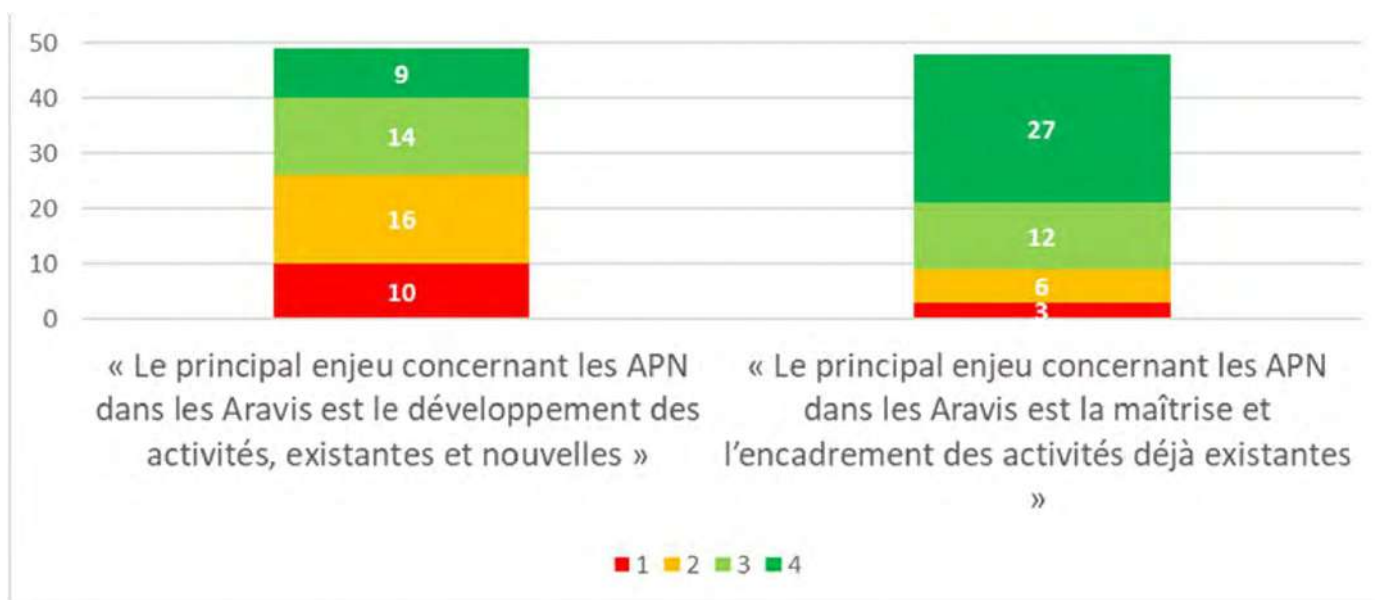


Le questionnaire

- Niveau de satisfaction relatif aux pratiques APN



Quelle est votre position concernant les affirmations suivantes ?

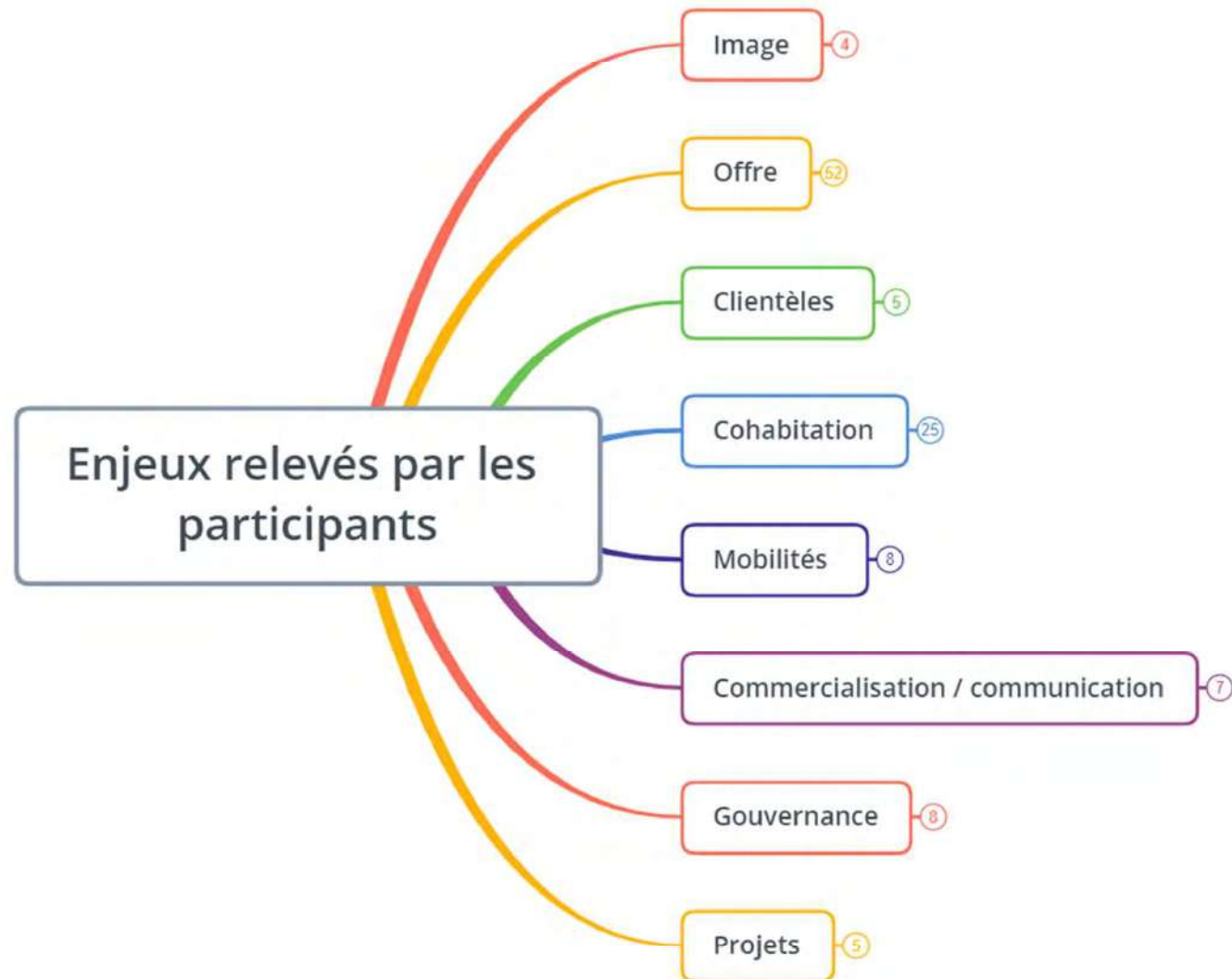


Les acteurs attendent davantage la maîtrise et l'encadrement des activités existantes (39 répondants sont d'accord avec cette 1ère affirmation, soit 81% d'entre eux) plutôt que le développement de ces dernières (seulement 23 répondants sont d'accord avec cette 2ème affirmation, soit 46% des interrogés).



Les entretiens groupés

=> Les éléments saillants relatifs aux APN concernent principalement les mobilités et la cohabitation ainsi que des filières particulières telles que le ski de randonnée et la randonnée pédestre



Retour sur la concertation

ATEMIA, entreprise d'ingénierie touristique

L'atelier

Échanges en sous-groupes autour de 3 thématiques :

- o Gestion des flux
- o Aménagements et services sur les sites vitrines
- o Pratiques et besoins particuliers



=> Les éléments récoltés lors de cet atelier ont permis de confirmer les enjeux esquissés lors des entretiens et après l'analyse du questionnaire.

Le compte rendu détaillé des ateliers est disponible ici :

https://drive.google.com/file/d/1uoHW7jbrfJ0GRFrZHPCCxLgbx_uXXzPR/view?usp=sharing



Un consensus général :
le nécessaire besoin d'encadrement des pratiques APN, plutôt
que le développement de celles-ci : mobilités, aménagements,
cohabitation des usages





Diagnostic synthétique des filières

1°) Des filières structurantes à encadrer prioritairement



La randonnée / le trail



Le vélo sous toutes ses formes



Le ski de randonnée

2°) Des filières complémentaires en capacité à enrichir et diversifier l'offre



Escalade - via ferrata, raquettes à neige, vol libre, équestre, ...



3°) Des filières ponctuelles en termes de pratique, d'offre et de clientèles



Pêche, Alpinisme/ Cascade de glace, Course d'Orientation, Canyoning, Baignade / nage, ...

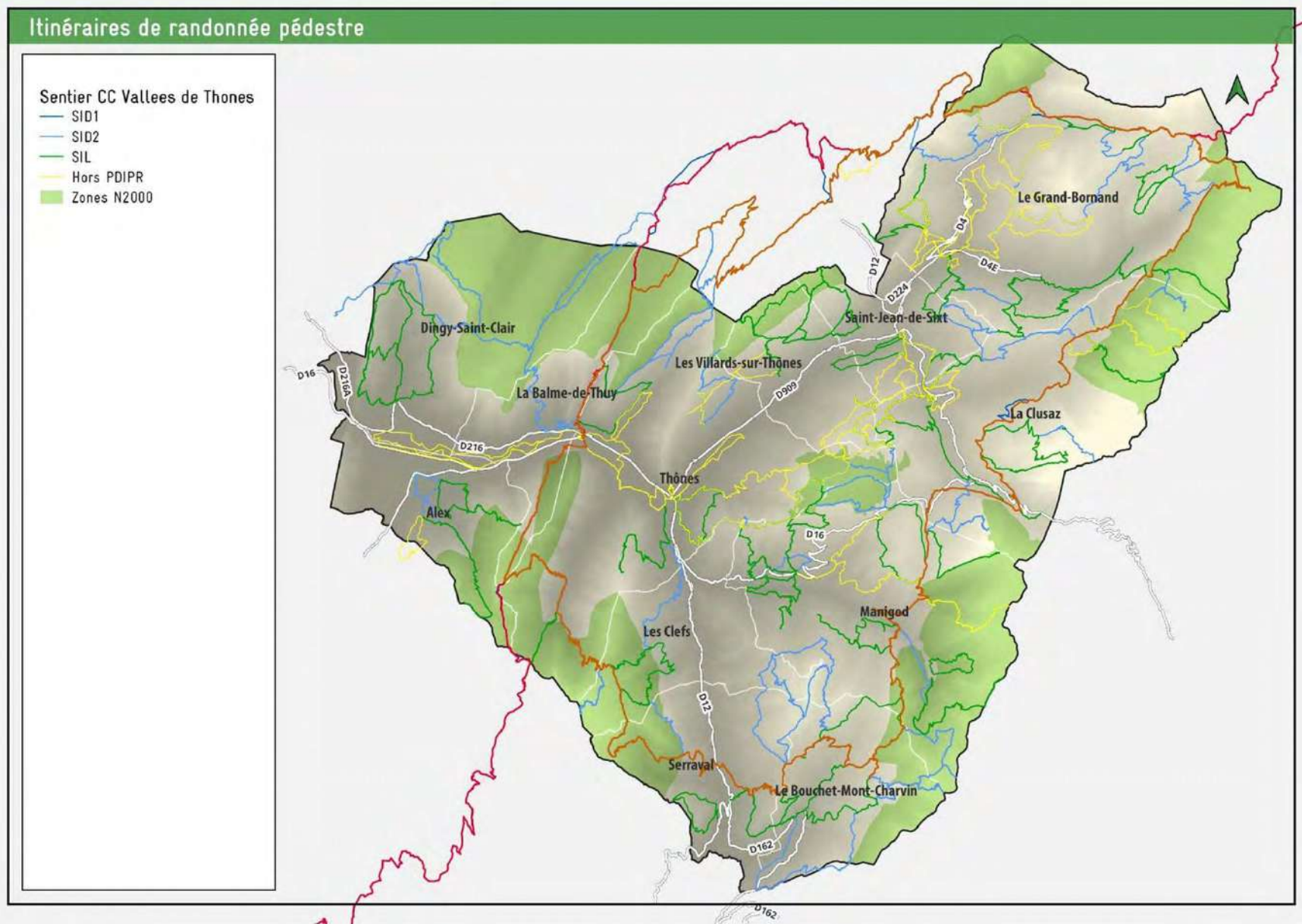


FILIÈRES PRIORITAIRES

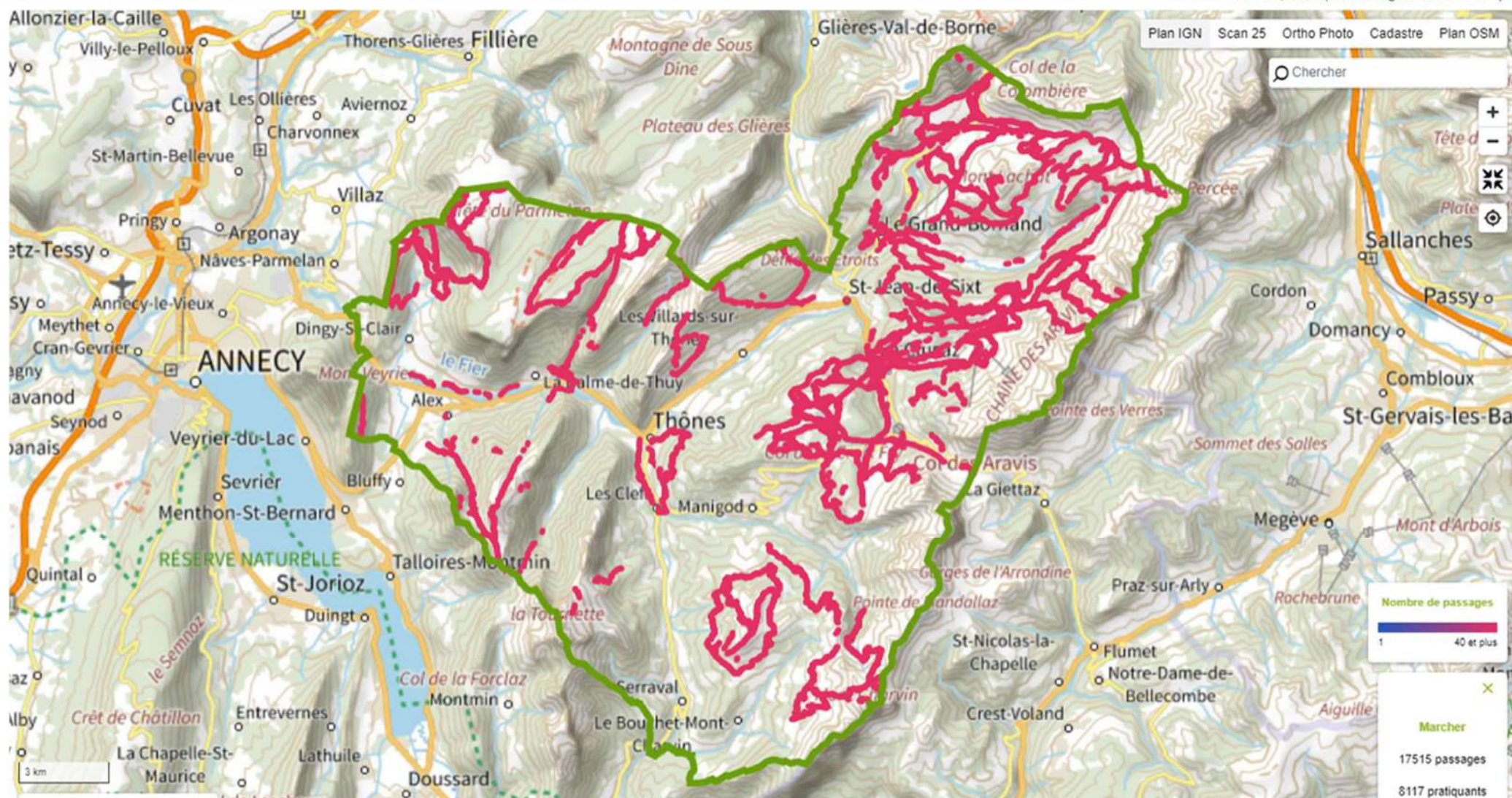
RANDONNÉE / TRAIL

La randonnée pédestre

ATEMIA, entreprise d'ingénierie touristique



La randonnée pédestre



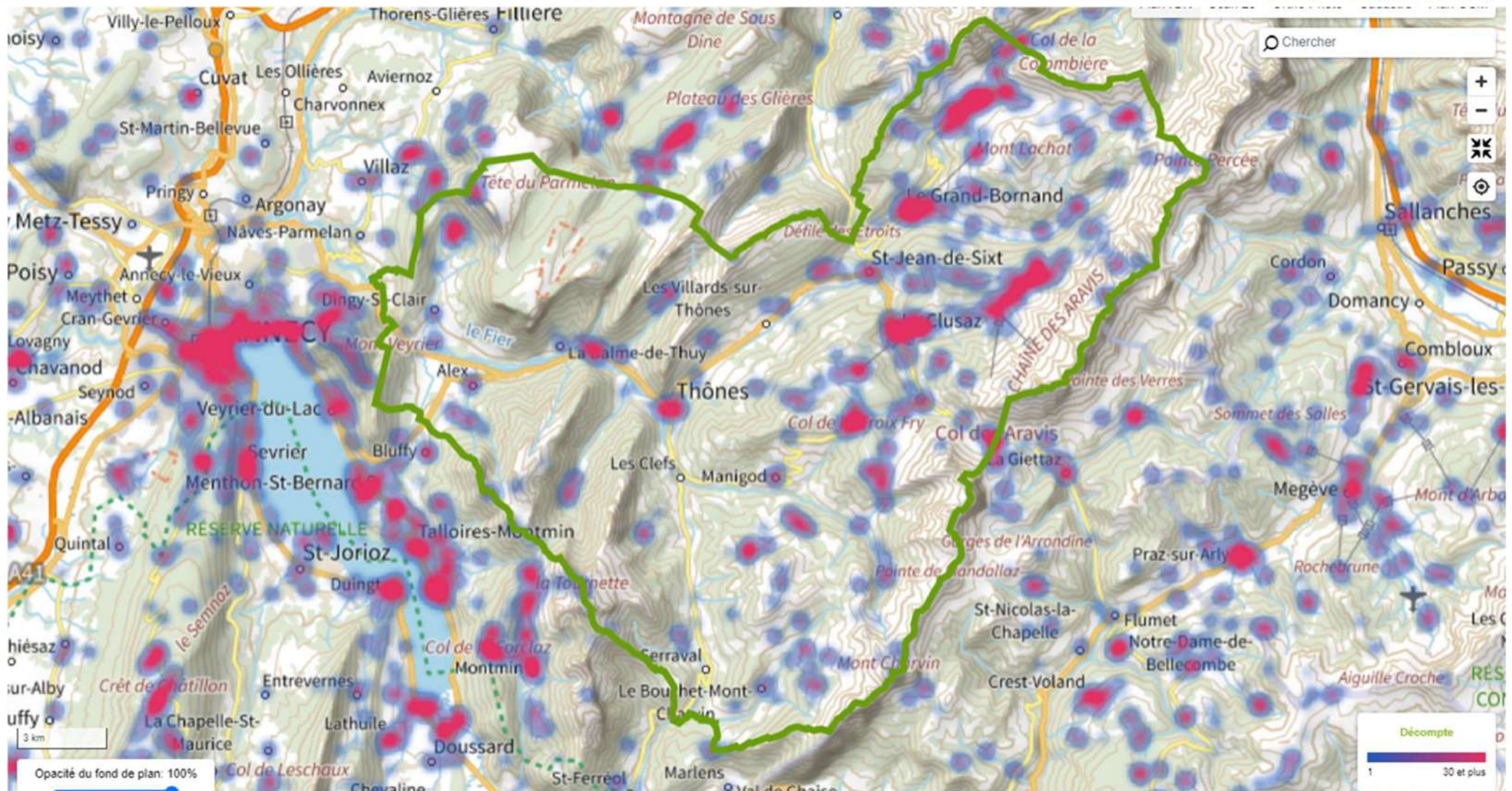
Vue : Communauté de communes - **activité MARCHER** - seuil à 5.

Volume de l'échantillon : 17 515 passages (69% de l'échantillon) - 8 117 pratiquants (75% de l'échantillon)

Observation : Zones de pratique bien distinctes par rapport à d'autres territoires.



La randonnée pédestre



Vue : Communauté de communes - **activité MARCHER** - seuil à 3.



Éléments clés à retenir

Une offre dense et globalement bien développée

- 780 km de sentiers balisés
- 2 itinérances : le GR 96 et le GRP Massif de Tournette Aravis, dont la notoriété est cependant moins importante que d'autres GR et GRP Alpains
- Des parcours variés et de tous niveaux
- Un service dédié à l'entretien et au balisage au sein de la CCVT

Rappel de la satisfaction moyenne exprimée par les sociopros :



3,3/4 pour la rando
3,1/4 pour le trail

FOCUS SUR LE TRAIL

Une offre calquée sur les itinéraires pédestres, mais des pratiquants à sensibiliser davantage ?

- Une forte demande autour de la pratique (tendance nationale)
- Une dizaine de parcours permanents (ainsi que des KM verticaux)
- Des comportements parfois problématiques avec ces pratiquants
- Pose de filet à certains endroits où les coupes de sentiers étaient problématiques
- De nombreux événements en lien avec cette pratique

Enjeux

- Pas de nouveaux itinéraires à créer mais **maintien de l'existant** et renfort du **niveau qualitatif** des sentiers (points d'eau, ...)
- Valorisation de produits autour de l'**itinérance**, là encore sur la base de tracés existants (avec équipements annexes, zones de pauses, ...) avec une réflexion spécifique à mener sur le **bivouac** (autorisations / interdiction, mobiliers dédiés, toilettes sèches, ...)
- Développement de **petites boucles et itinéraires thématiques facilement accessibles** pour les familles. Ceci pourrait être travaillé également en haut des remontées mécaniques pour inciter à les emprunter et favoriser les retombées en lien avec cette pratique.

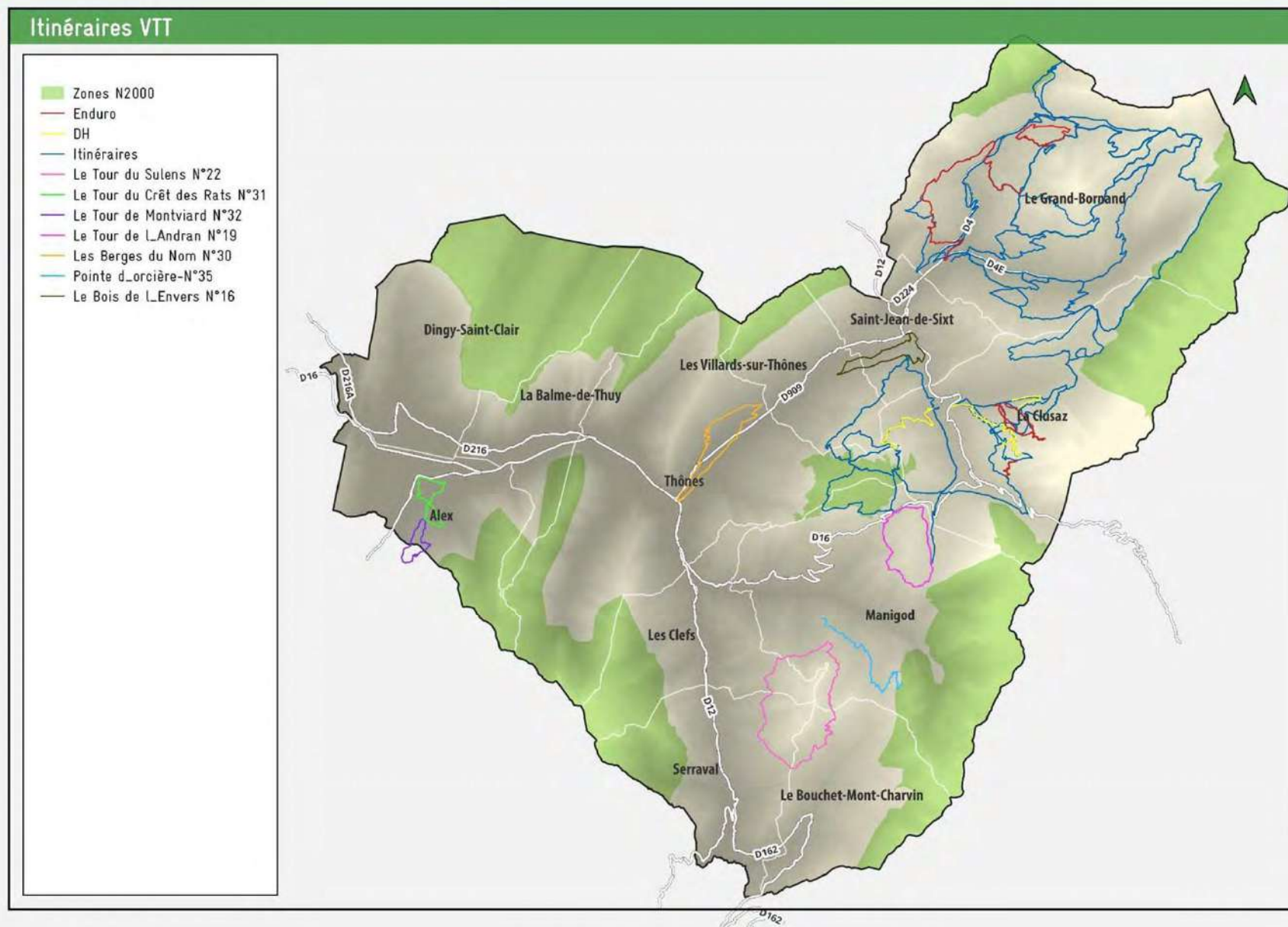


FILIÈRES PRIORITAIRES

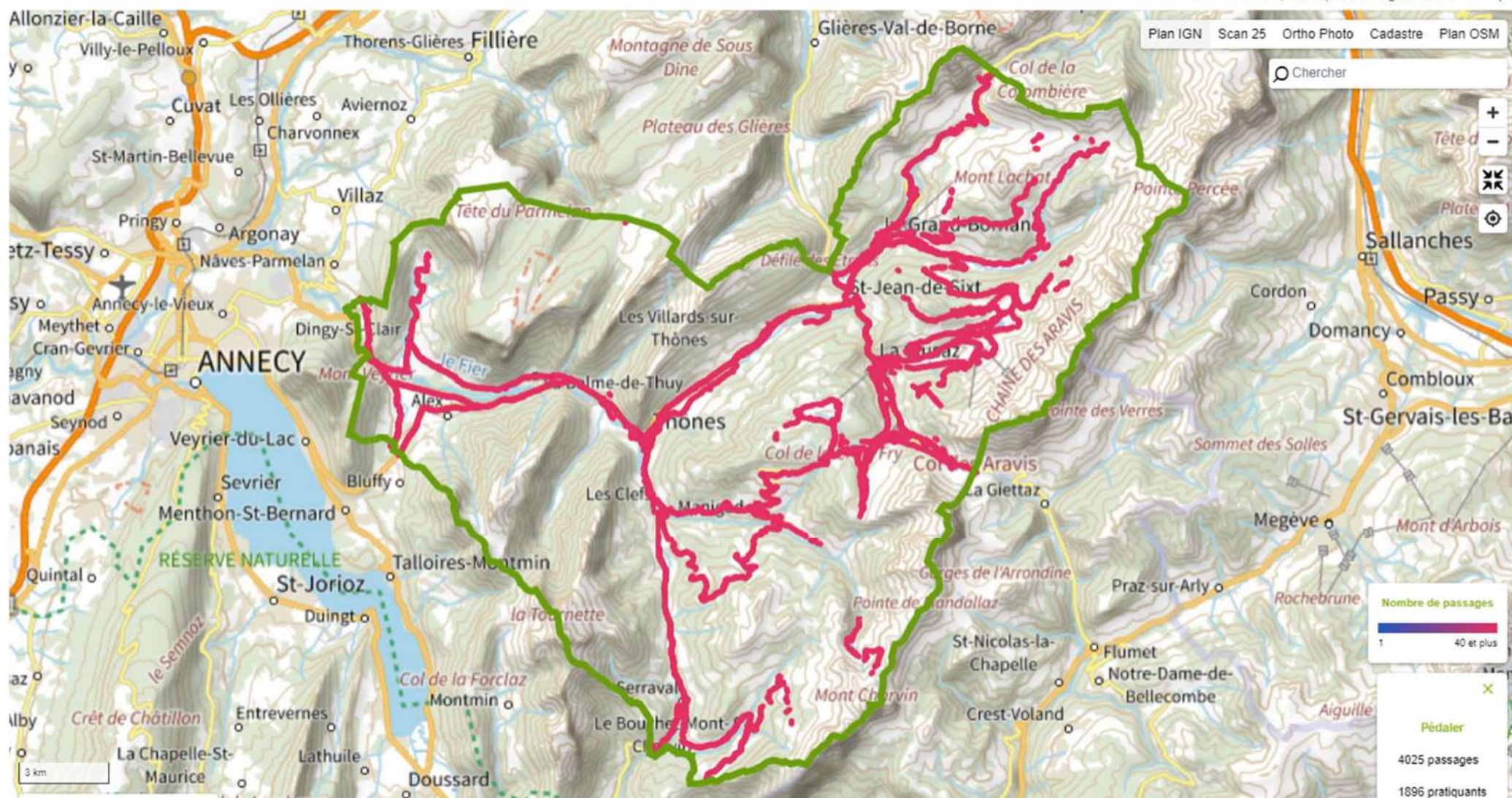
CYCLOTOURISME /
CYCLOSPORT / VTT /
GRAVEL / VAE /

Le vélo sous toutes ses formes

ATEMIA, entreprise d'ingénierie touristique



Le vélo sous toutes ses formes

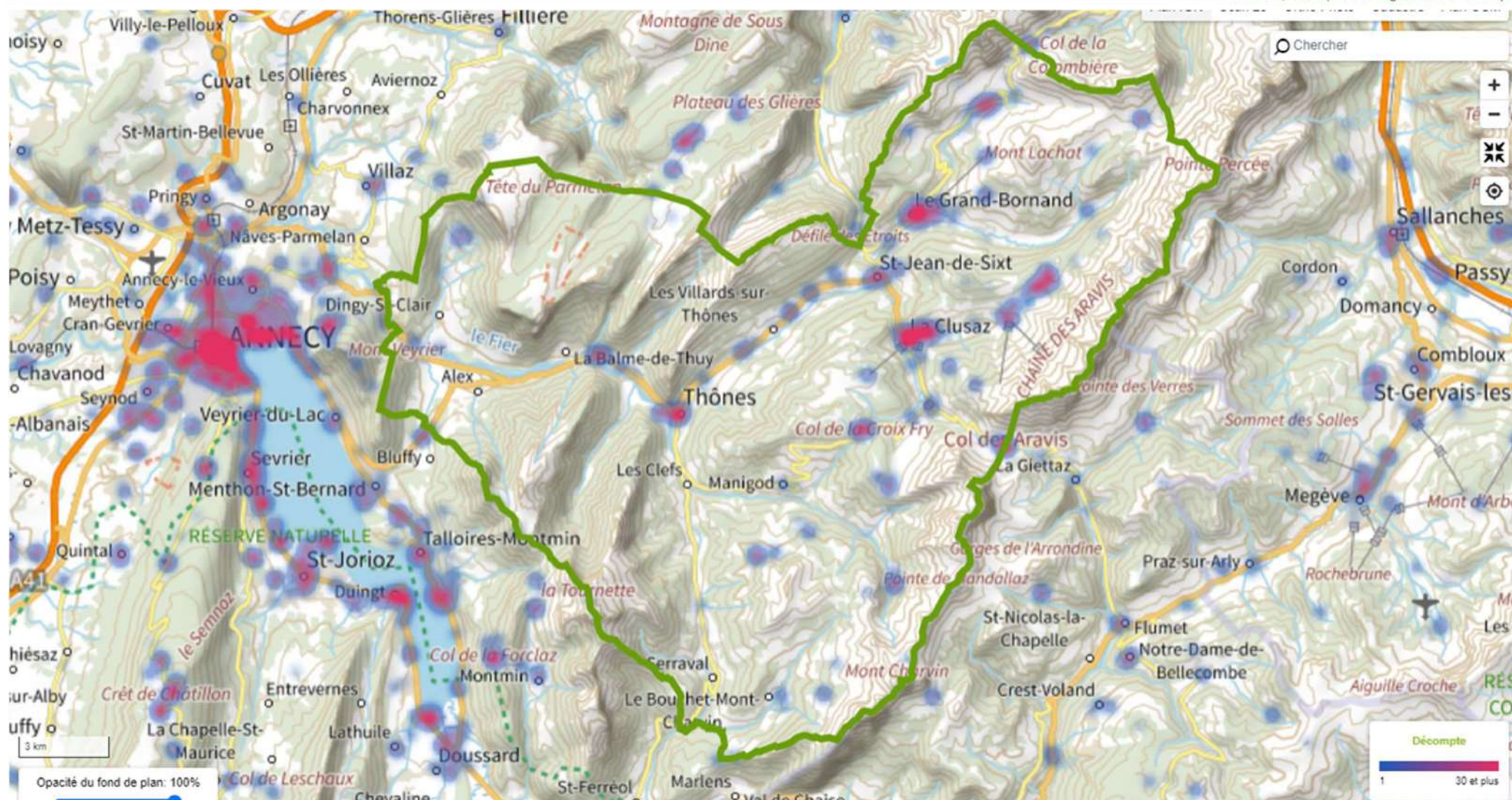


Vue : Communauté de communes - **activité PÉDALER** - seuil à 5.
Volume de l'échantillon : 4 025 passages (16%) - 1 896 pratiquants (18%)

/!\ Considérant les tracés, il s'agirait ici plutôt d'une pratique du vélo de route



Le vélo sous toutes ses formes



Vue : Communauté de communes - **activité PÉDALER** - seuil à 5.
Volume de l'échantillon : 4 025 passages (16%) - 1 896 pratiquants (18%)



Éléments clés à retenir

Des possibilités de pratique intéressantes, mais des questions de mobilité / accès et de sécurité à traiter impérativement

- De nombreux cols mythiques et plus de 200 km de pistes balisés pour le VTT
- Niveau de satisfaction le plus bas (questionnaire) parmi toutes les APN questionnées
- Un véritable enjeu de cohabitation entre les VVTAE et les autres usagers sur les sentiers.
- De la même façon, la cohabitation cyclo / automobiles sur les routes pose la question de la sécurisation
- Une réflexion élargie en cours avec In Annecy Mountains permettant d'entrevoir des améliorations

Enjeux

- Création d'**itinéraires VTTAE sécurisés** et identifiés, en dehors des stations
- **Sensibilisation** des cyclistes / VTTistes et gestion des conflits d'usage
- Améliorer les **connexions vélo** entre les sites de départ APN pour favoriser les mobilités d'accès douces
- Densification de l'**offre VTT sur le bas du territoire**

Rappel de la satisfaction
moyenne exprimée par
les sociopros : 2,1/4



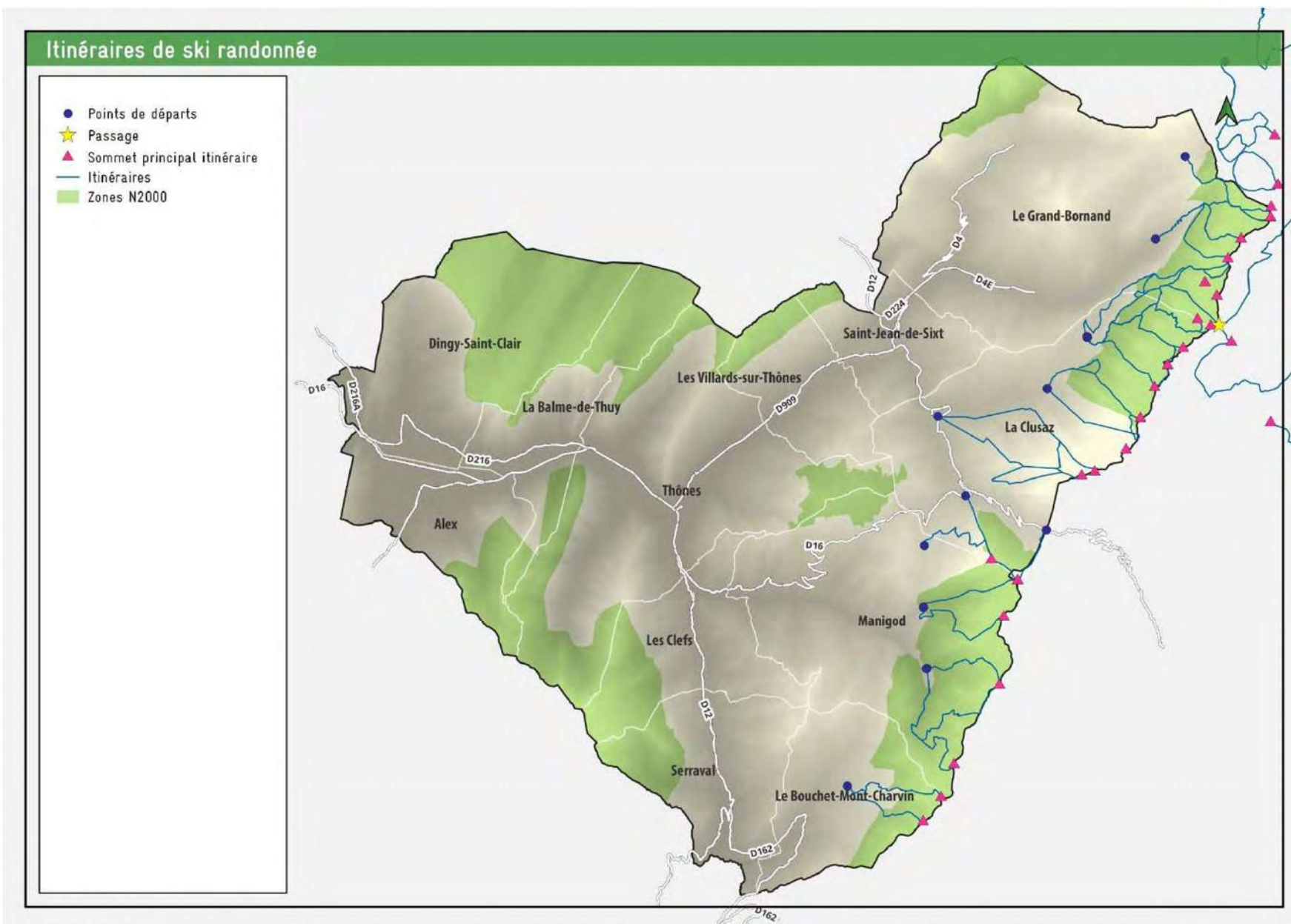


FILIÈRES PRIORITAIRES

SKI DE RANDONNÉE

Ski de randonnée

ATEMIA, entreprise d'ingénierie touristique



Ski de randonnée

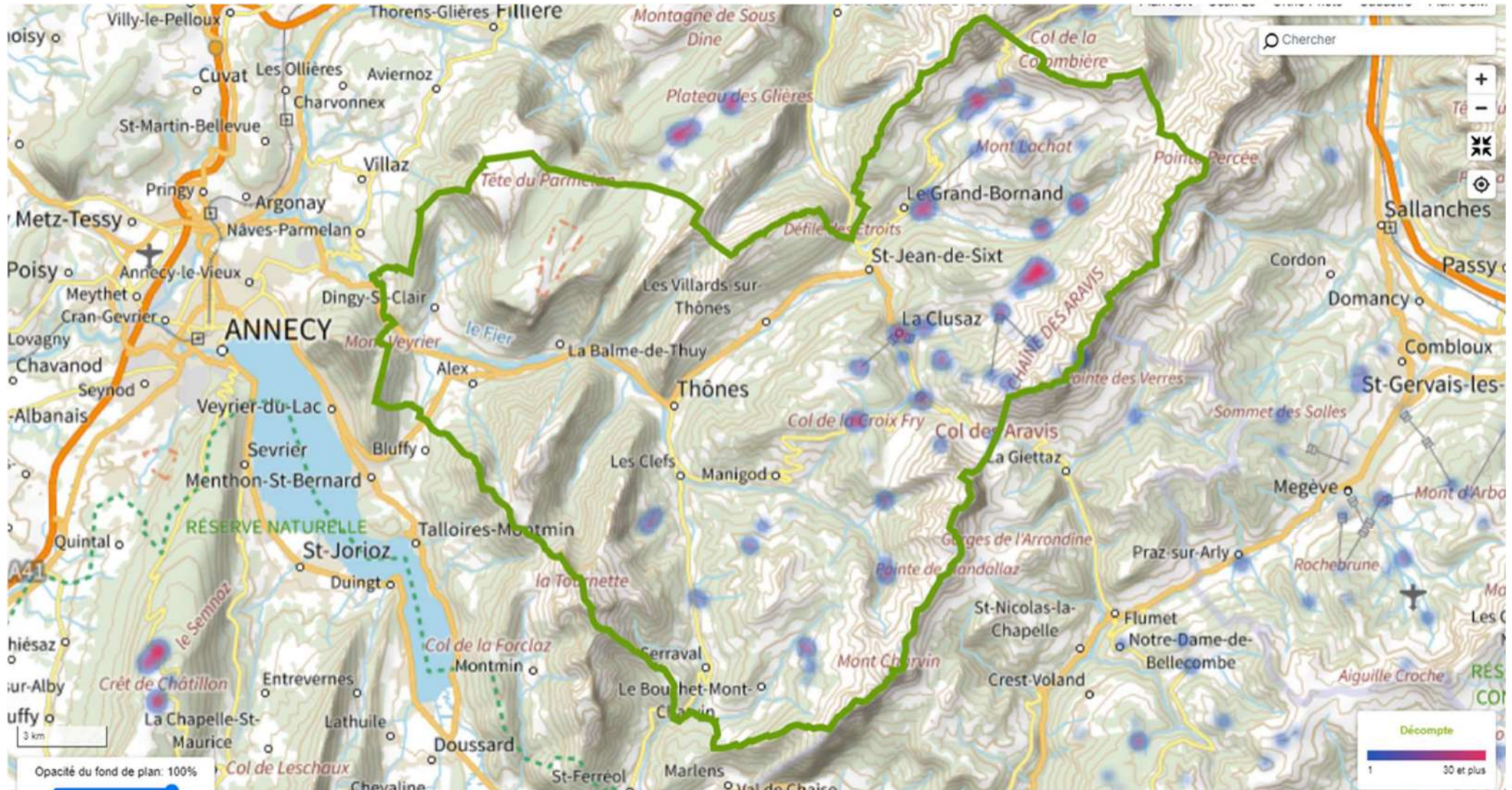


Vue : Communauté de communes - **activité SKIER** - seuil à 5.
Volume de l'échantillon : 1 451 passages (6%) - 330 pratiquants (3%)

/!\ Considérant les tracés, il s'agirait ici plutôt d'une pratique nordique



Ski de randonnée



Vue : Communauté de communes - **activité SKIER** - seuil à 3.



Éléments clés à retenir

Offre

- Quelques itinéraires de découverte jalonnés sur les stations (très appréciés), mais la majorité de la pratique s'organise néanmoins en dehors de ces parcours balisés > une pratique très diffuse avec un enjeu majeur sur le stationnement et l'impact sur la faune
- Une forte concentration de pratiquants constatée sur certains spots qui reste difficile à objectiver et quantifier (nombre de véhicules, heures et périodes, localisation ...)
- Une pratique qui s'observe essentiellement sur un format à la journée / demi-journée
- Un souhait exprimé de développer l'itinérance (absence d'infrastructure le permettant) et la pratique en nocturne (avec espace dédié / sécurisé)

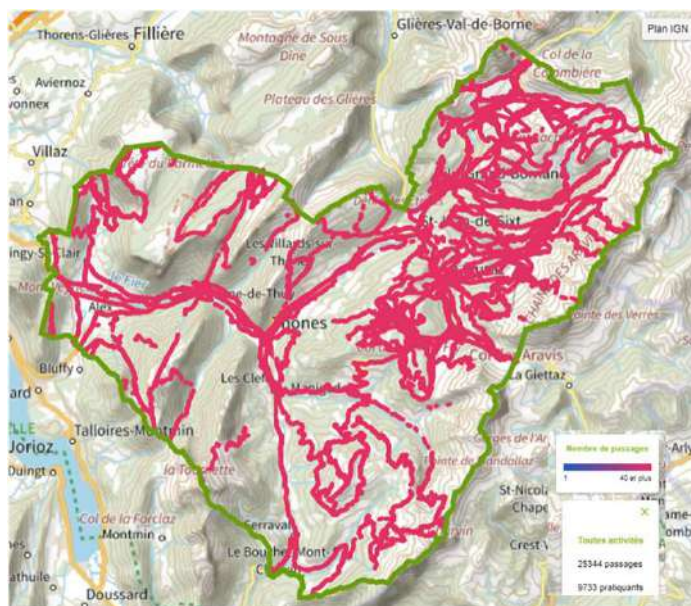
Enjeux

- L'absence de **mesure de la fréquentation** et les nuisances engendrées par cette pratique induisent un besoin de renforcer l'observation
- **Aménager fortement les points de départs** et envisager des modalités d'accès alternatives à la voiture individuelle
- **Sensibilisation**
 - Prévention aux départs des randonnées pour éviter les accidents
 - Travailler avec les grands loueurs/équipementiers sur une pratique responsable

Rappel de la satisfaction moyenne exprimée par les sociopros : 3,2/4

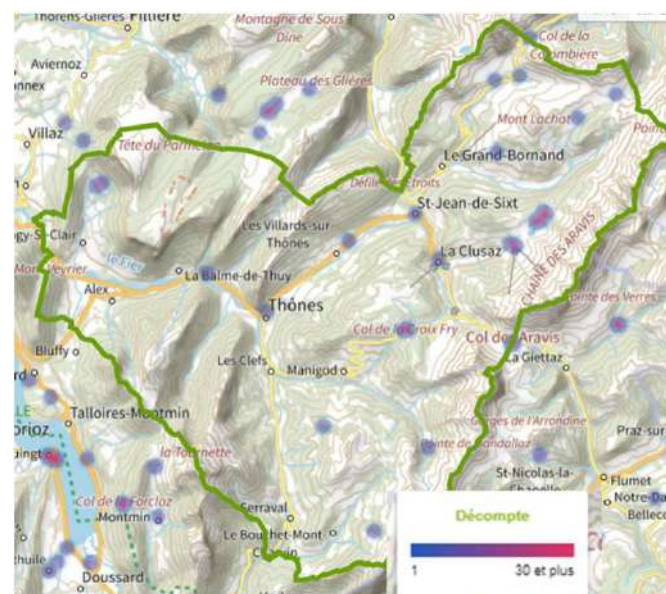


Marcher, courir, pédaler, skier : Tracés et principaux points de départs observés sur le territoire (Outdoorvision)



seuil à 5

Volume de l'échantillon : 25 344 passages - 9 733 pratiquants



seuil à 200

Observation de 15 points de départs/arrivées majeurs sur le territoire.

Classement ci-contre en fonction du nombre de pratiquants uniques (supérieur à 100).

1. Les Confins (2 030* pratiquants uniques)
2. Col des Aravis (958)
3. Col de la Croix Fry (660)
4. Le Fernuy - Les Chenons (522)
5. Parking de Plan Bois (437)
6. Le Chinaillon - La Mulaterie (379)
7. La Blonnaire (371)
8. Col de la Colombière (258)
9. Parking du téléski des Arces (255)
10. La Joux (209)
11. Parking les Chandoches (201)
12. Les Annes (188)
13. La Clusaz - centre bourg (153)
14. La Duche (131)
15. Thuy dessous (127)

*L'été : une ramification des APN plus importante que l'hiver
où les secteurs de pratiques sont plus resserrés.*

* / \ La valeur chiffrée n'a pas d'importance (car non conforme aux usages du site).
Elle permet simplement d'évaluer l'importance des sites et de les hiérarchiser entre eux.



Les filières complémentaires en capacité à enrichir et diversifier l'offre

ATEMIA, entreprise d'ingénierie touristique



Escalade / via ferrata

Une pratique en progression avec beaucoup de néo-pratiquants (tendance nationale)
un questionnement des élus quant à l'encadrement des sites
une opportunité exprimée pour développer une VF de niveau débutant sur le secteur de la Balme de Thuy.



Raquettes à neige

Un maillage intéressant qui pourrait être densifié,
une pratique perçue par les socio-pros comme offrant des possibilités très satisfaisantes (note moyenne obtenue la plus élevée sur les 13 pratiques questionnées)
un enjeu de sensibilisation vis-à-vis du dérangement de la faune



Vol libre

Une pratique plutôt ponctuelle, avec quelques clubs et infrastructures en présences (aires de décollage). Près de la moitié des utilisateurs des RM en saison estivale sont des pratiquants du vol libre. Un manque de prise en considération de la pratique par les collectivités évoquée par les clubs / écoles locaux. La CCVT : un territoire de délestage pour le vol libre, mais pas en mesure d'incarner une vitrine ?



Equestre

Etudes en cours pour création d'un centre équestre intercommunal et une itinérance

Pour ces filières, l'offre, déjà constituée, pourrait être modérément renforcée.

Les leviers à travailler au travers de ces filières reposent davantage sur l'appui aux offres

existantes (places d'accueil et qualité des points de départs et arrivées) et le développement de **prestations**

complémentaires (s'adressant à des cibles nouvelles)



Les filières ponctuelles en termes de pratique, d'offre et de clientèles

ATEMIA, entreprise d'ingénierie touristique



Pêche

Activité avec un volume de pratiquant modéré mais vraisemblablement en hausse. Cible intergénérationnelle (mais principalement masculine)



Alpinisme / Cascade de glace

Une pratique surtout observée sur des territoires périphériques



Canyoning

Très peu de possibilités de pratique sur la CCVT



Baignade / nage (hors piscine) : une demande récurrente sur le territoire, notamment lors d'épisodes de fortes chaleurs, mais peu de possibilités dans les rivières, sur les lacs d'altitude ou réserves collinaires du territoire. Une pratique outdoor à reporter sur le lac d'Annecy?



Pour ces filières,
les efforts à fournir pour se
démarrer d'autres
territoires seraient trop
significatifs sans obtenir
nécessairement de
résultats satisfaisants
(contexte concurrentiel
fort)



A wide-angle photograph of a mountain range under a blue sky with scattered white clouds. In the foreground, a steep, rocky mountain slope is covered with dense green forest. A semi-transparent white rectangular box is centered over the middle of the image, containing blue text. The background shows several mountain peaks, some with patches of snow or light-colored rock, receding into the distance.

EN SYNTHÈSE : LES GRANDS CONSTATS DU DIAGNOSTIC



Un massif d'une grande **accessibilité**
facilitant les allers venues pour les
résidents proches comme les visiteurs
*(bassin de populations denses à proximité
avec des pratiquants affinitaires très réactifs
vis-à-vis
des conditions météorologiques)*

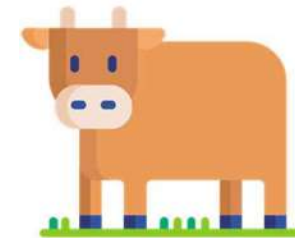


Des **flux** touristiques / quotidiens très
importants et générant des nuisances
*(stationnements congestionnés sur les points
de départs, densité de la circulation routière,
offre de transport en commun mal-adaptée)*





Un **patrimoine naturel remarquable**
mais sous pression sur certains secteurs
très fréquentés pour les APN
(95 % du territoire de la CCVT)



Des **savoir-faire** et métiers
(agriculture, pastoralisme, sylviculture, ...)
dont la **cohabitation** avec les sports
outdoor est parfois rendue difficile





Une grande **maturité**
de **l'offre APN**
(en quantité & qualité)

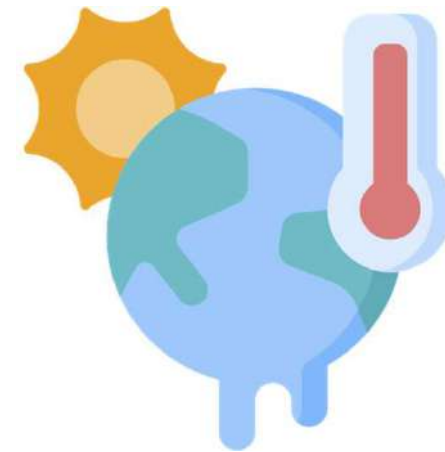


Une **dé-multiplication** des **usages APN**
(dans l'espace et dans le temps)
avec des **profils de pratiquants plus diversifiés**
qu'auparavant (*"néo-montagnards"*)





Un contexte sociétal impliquant une **augmentation à la hausse de la fréquentation APN** du territoire
(Recherche de grands espaces et de contact avec la pleine nature)



Une situation **climatique** avec des impacts similaires
(Recherche de fraîcheur, de zones peu polluées, ...)





Un nécessaire **besoin d'observation**
des pratiques pour mieux les encadrer



Des **programmes et études de planification** bien engagés autour de
la mobilité (*schéma communautaire des modes doux, ...*), **la préservation des espaces naturels** (*CTENS*) ou encore **du tourisme** (*EV, IAM*)



Formalisation du cadre stratégique du schéma



Au regard du diagnostic et des temps de réunion et concertation, le schéma de développement des activités de pleine nature de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes peut se bâtir autour de :

1 ambition

2 filières prioritaires

5 objectifs transversaux



1 AMBITION :

Développer la **valeur ajoutée** des activités de pleine nature tout en les **régulant** pour faire du massif des Aravis un **modèle européen** du tourisme alpin de demain



2 FILIÈRES PRIORITAIRES :



La randonnée / le trail

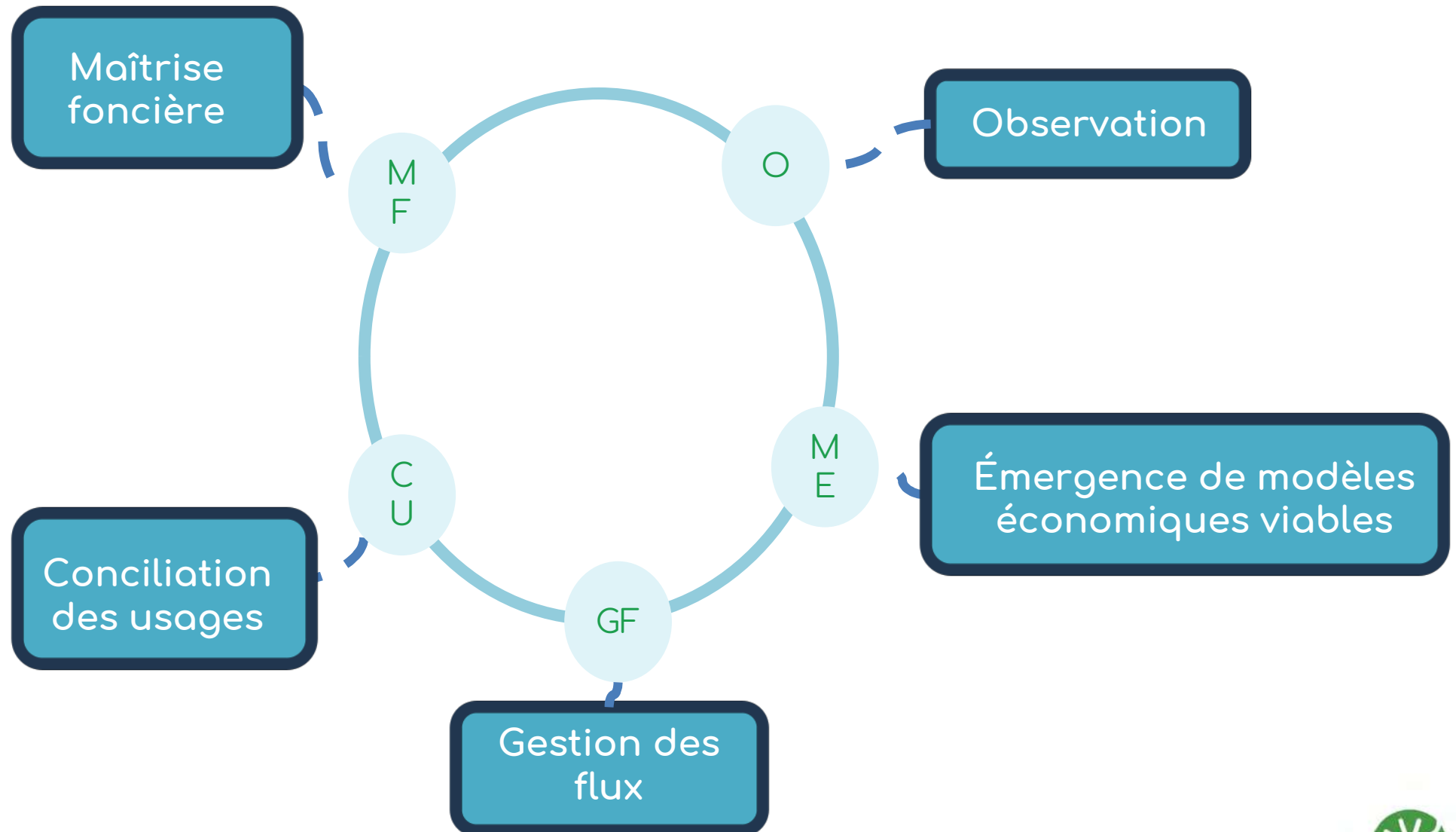


Le vélo sous toutes ses formes

Suite aux étapes de travail technique, le ski de randonnée n'a pas été retenu comme filière prioritaire en terme d'actions à engager pour la développer ou la structurer



5 OBJECTIFS TRANSVERSAUX :



Définition du programme d'actions



Axe 1 : la randonnée et le trail

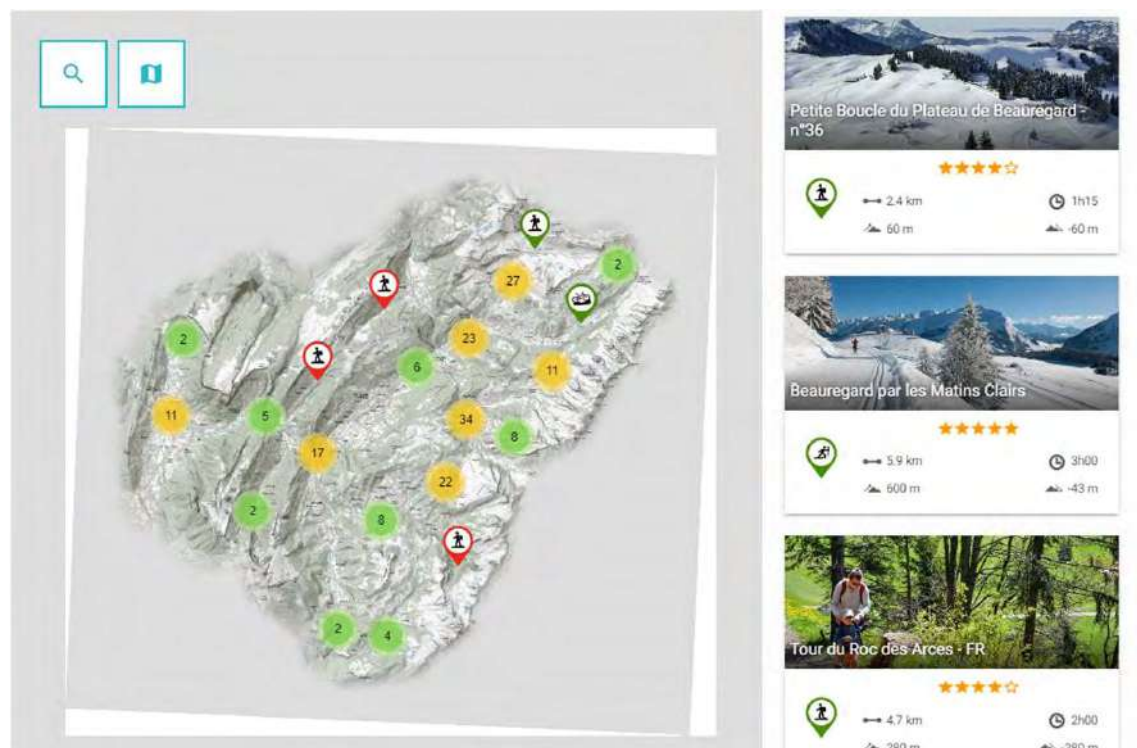
ATEMIA, entreprise d'ingénierie touristique



Viser l'excellence pour la randonnée et le trail dans les Vallées de Thônes

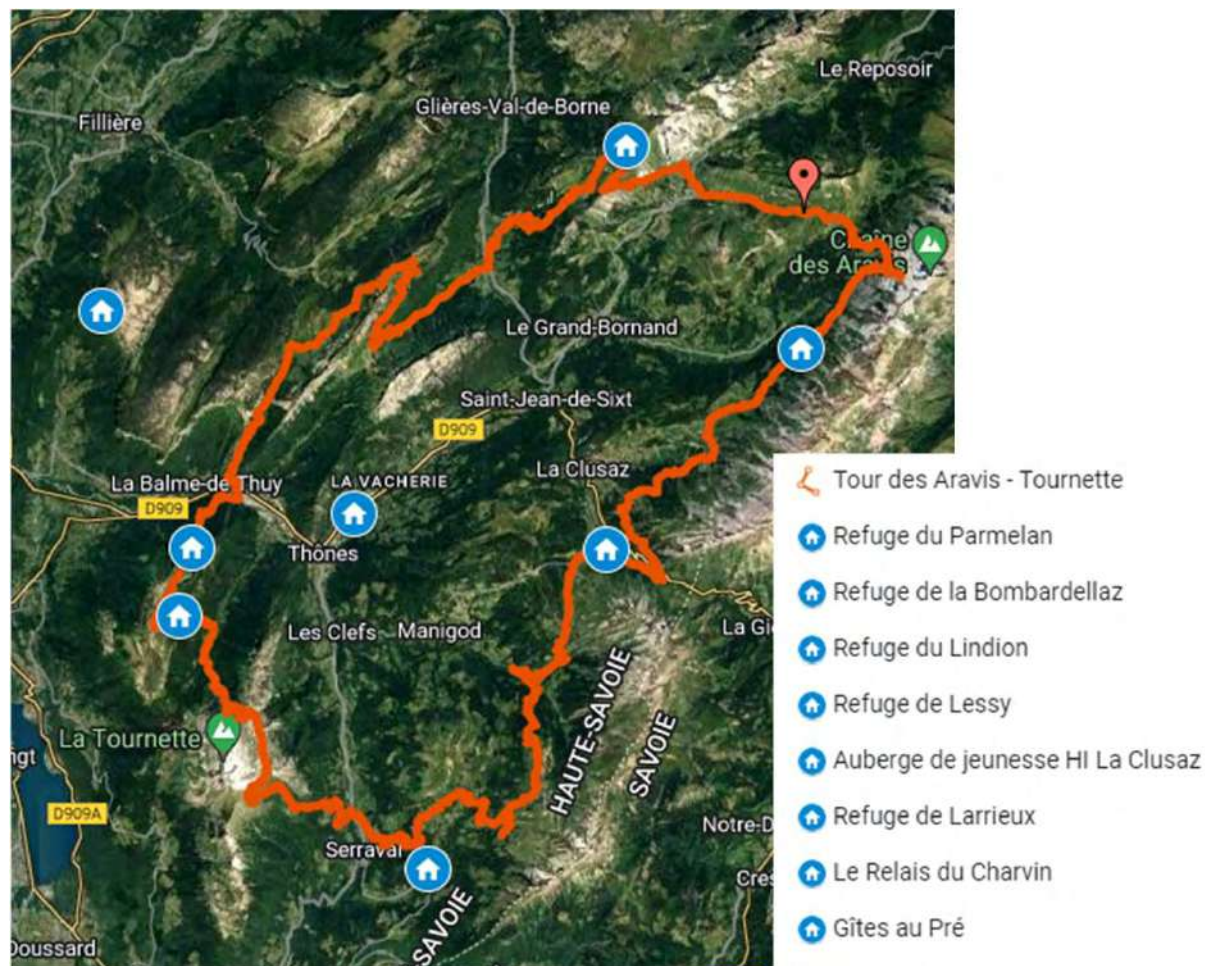
Action 1.1/ Faire émerger une **grande itinérance** de rayonnement européen (tracé, équipements, communication).

Action 1.2/ Identifier **10 itinéraires d'excellence** à haute valeur ajoutée (points de départ, interprétation, aménagements).



Viser l'excellence pour la randonnée et le trail dans les Vallées de Thônes

Action 1.1/ Faire émerger une **grande itinérance** de rayonnement européen (tracé, équipements, communication).



Les actions concrètes proposées :

- 1. Retoucher le tracé à la marge pour l'adapter aux contraintes foncières et traiter les points durs.
- 2. Traiter les contraintes d'hébergements par la mise en place d'aires de bivouac avec services ou la déviation de l'itinéraire.
- 3. Engager un travail de mise en tourisme et en marché en partenariat avec les offices.
- 4. Aller chercher une labellisation internationale qui reconnaissent la qualité de l'itinéraire.



Axe 1 : la randonnée et le trail

ATEMIA, entreprise d'ingénierie touristique

Viser l'excellence pour la randonnée et le trail dans les Vallées de Thônes

Action 1.1/ Faire émerger une **grande itinérance** de rayonnement européen (tracé, équipements, communication).

Exemples d'aires de bivouac aménagées :



*PNR Morvan
(IPAMAC) 2023*



*PNR des Vosges du Nord (aire de
Climbach – 2023) Le long du GR3*



*Aire de Bivouac de la Roua -Réserve naturelle
des Gorges de Dalus (2022)*



Viser l'excellence pour la randonnée et le trail dans les Vallées de Thônes

Action 1.1/ Faire émerger une **grande itinérance** de rayonnement européen (tracé, équipements, communication).

Détails sur le label Leading Quality Trails :



- **Les atouts pour la CCVT :**

Se démarquer des nombreuses autres itinérances alpines

Toucher des clientèles internationales (principalement européennes) affinitaires de la grande randonnée

Animer tous les acteurs locaux (entretien, accompagnateurs, hébergements...) autour d'un standard de qualité exigeant

- **Portage**

Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre (ERA : European Ramblers Association)

- **Normes / système d'évaluation propres à LQT**

La certification n'est disponible que pour les sentiers complets. La condition préalable est une distance d'au moins 50 km avec trois étapes quotidiennes.

- **Classification**

Le LQT-BE se compose de 3 variantes :

LQT-BE sont des sentiers de plus de 50 km.

[LQT-BE, Promenade de jour](#) / day walk sont des sentiers pour les randonnées d'une journée (entre 4 et 25 km)

[LQT-BE, Région](#) sont des régions piétonnes (43 Critères , 1 seule région certifiée)



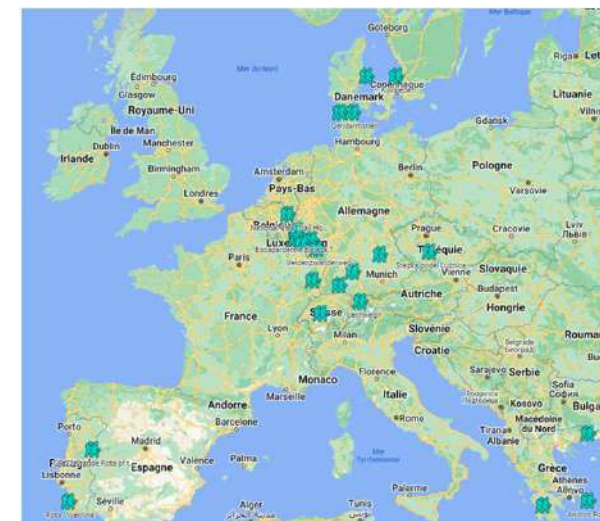
Viser l'excellence pour la randonnée et le trail dans les Vallées de Thônes

Action 1.1/ Faire émerger une **grande itinérance** de rayonnement européen (tracé, équipements, communication).

Détails sur le label Leading Quality Trails :

Processus de labellisation

- Une région intéressée **contacte le Secrétariat de l'ERA** pour lancer la démarche qualité.
- L'ERA propose un **cours uniforme de 2 jours** à l'échelle européenne pour les évaluateurs de la région.
- Les personnes formées recueillent les données nécessaires à l'évaluation de la qualité sur les sentiers et les évaluent dans un premier temps (**analyse des forces et des faiblesses**). Ainsi, les défauts de qualité de l'itinéraire peuvent être identifiés rapidement et des possibilités d'amélioration peuvent être trouvées.
- Lorsque l'itinéraire répond aux critères "Itinéraire de qualité", une **demande de certification peut être déposée auprès de l'ERA**.
- Les données recueillies sur l'itinéraire sont évaluées et analysées de manière indépendante par l'ERA. Le personnel qualifié de l'ERA effectue localement des **contrôles** ponctuels sur l'itinéraire.
- Lorsque les résultats des contrôles sont positifs, l'itinéraire obtient la certification « Leading Quality Trails » pour une **durée de 3 ans**. Passé ce délai, la qualité de l'itinéraire doit être à nouveau testée. Le label de qualité peut être utilisé dans les imprimés et sur Internet pour commercialiser l'itinéraire pédestre.



ERA a chargé le Deutscher Wanderverband Service Ltd. de la mise en œuvre des 'Leading Quality Trails – Best of Europe'.



Viser l'excellence pour la randonnée et le trail dans les Vallées de Thônes

Action 1.1/ Faire émerger une **grande itinérance** de rayonnement européen (tracé, équipements, communication).

Détails sur la démarche de mise en tourisme et en marché :

- Engager un travail de *storytelling* et de promotion autour de l'itinéraire en le positionnant habilement sur le "marché" en fonction de ses caractéristiques propres (vallée/montagnes / technicité...)
- Faciliter la réservation par une solution centralisée (ex. Vanoise)



	Etapes	Maître d'ouvrage potentiel	Modalités de mise en oeuvre	Calendrier	Résultats attendus	Nature du budget à prévoir	Total budget HT
FICHE ACTION 1.1 : Faire émerger une grande itinérance de rayonnement européen (tracé, équipements, communication).	ETAPE 1 : Amélioration et stabilisation de l'itinéraire	CCVT	Identification des modifications de l'itinéraire nécessaires à sa bonne continuité soit pour des raisons foncières, soit pour rejoindre des hébergements qui ne seraient aujourd'hui pas présent sur le tracé. Validation d'un tracé finalisé.	2024- 2025	Tracé optimisé et stabilisé dans le temps Fréquentation en hausse sur la grande itinérance	Ingénierie CCVT (temps de travail des agents)	- €
	ETAPE 2 : Travaux de balisage et aménagement de certaines portions de sentiers.	CCVT	Modification éventuelle du balisage. Travaux d'aménagement de certaines portions de sentiers pour répondre aux exigences du Label LQT.	2025	Amélioration de l'infrastructure sentier et de l'expérience visiteurs	Prestations externes pour travaux d'amélioration. Budget annuel d'entretien.	500 000 €
	ETAPE 3 : Aires de bivouac aménagées	Communes concernées avec l'appui de la CCVT (groupement de commandes)	Lancement d'un appel à projets par la CCVT pour l'identification de projets de création d'aires de bivouac à proximité du tracé de la grande itinérance. Chaque aire de bivouac devra répondre à un standard de qualité homogène comprenant à minima des toilettes sèches, des zones dédiées à l'installation des tentes et un espace commun abrité. Un groupement de commandes est recommandé pour garantir une cohérence d'ensemble et des prix unitaires plus compétitifs.	2025 - 2026	Installation de 5 aires de bivouac sur le territoire Diminution des conflits d'usage liés à cette pratique Fréquentation en hausse sur la grande itinérance	Forfait de 50 000 euros HT d'aménagement par aire de bivouac (5 sont inscrites au budget global).	250 000,00 €

	Etapes	Maître d'ouvrage potentiel	Modalités de mise en oeuvre	Calendrier	Résultats attendus	Nature du budget à prévoir	Total budget HT
FICHE ACTION 1.1 : Faire émerger une grande itinérance européenne (tracé, équipements, communication).	ETAPE 4 : Labellisation LQT	CCVT	Prise de contact avec l'ERA pour le premier diagnostic puis suivi des démarches de labellisation par les équipes techniques de la CCVT.	2025 -2026	Obtention de la certification Reconnaissance accrue des clientèles Fréquentation en hausse des clientèles internationales	Coût de certification pour 3 ans	10 000,00 €
	ETAPE 5 : Promotion / commercialisation	Office de tourisme chef de file à identifier sur le territoire	Identification d'un OT chef de file au sein du territoire qui sera en charge : 1/ de mettre en oeuvre une solution facilitée de réservation voire de commercialisation de l'itinéraire. 2/ de porter pour le compte du territoire et en partenariat avec les autres offices des actions ciblées de promotion.	2025 - 2026 - 2027	Mise en place d'une solution facilitée de réservation des hébergements Promotion accrue de l'itinéraire et du territoire Fréquentation en hausse sur la grande itinérance	Budget relatif à l'identification d'une solution de commercialisation et des actions ciblées de promotion.	20 000,00 €

Viser l'excellence pour la randonnée et le trail dans les Vallées de Thônes

Action 1.2/ Identifier **10 itinéraires d'excellence** à haute valeur ajoutée (points de départ, interprétation, aménagements).



Les actions concrètes proposées :

- 1. Réaliser un appel à projet auprès des communes cadré par un cahier des charges issu du label LQT.
- 2. Accompagner les communes retenues par un octroi de financement et un soutien technique.
- 3. Valoriser les itinéraires retenus et aménagés de manière proactive.



Viser l'excellence pour la randonnée et le trail dans les Vallées de Thônes

Action 1.2/ Identifier **10 itinéraires d'excellence** à haute valeur ajoutée (points de départ, interprétation, aménagements).

Exemple des 4 critères d'une "randonnée pépète" :

- **Aménagements du point de départ** (panneau d'accueil, services (sanitaires, point d'eau, table et bancs...), parking et accès organisés et présence de services à proximité (restauration, hébergement, location de matériel, accompagnement...).
- **Tracé adapté à un large public** (durée maximum 3h, dénivelé maximum 500 mètres, pas de difficultés techniques, balisage resserré...).
- **Présence de nombreux points d'intérêt** répartis au moins toutes les 30 minutes de marche : points de vue, curiosité géologiques, intérêt patrimonial naturel ou culturel...
- **Valorisation de ces points d'intérêt** par une interprétation sur site ou embarquée (panneau, approche artistique, livret, application numérique...).



	Etapes	Maître d'ouvrage potentiel	Modalités de mise en oeuvre	Calendrier	Résultats attendus	Nature du budget à prévoir	Total budget HT
FICHE ACTION 1.2 : Identifier 10 itinéraires d'excellence à haute valeur ajoutée (points de départ, interprétation, aménagements)	ETAPE 1 : Réaliser un appel à projet sur la base d'un cahier des charges	CCVT	Valider collectivement les critères de définition d'une "randonnée pépite" Produire un cahier des charges Le diffuser auprès des communes de la CCVT et organiser un comité de sélection permettant d'aboutir à la liste des 10 itinéraires retenus.	2024	Cahier des charges validé collégialement, appels à projets et validation des 10 itinéraires retenus	Temps de travail d'agents	- €
	ETAPE 2 : Aménagement des sentiers pour répondre aux exigences du Label LQT.	CCVT/ Communes	Priorisation pour la qualité des sentiers	2024 - 2026 - 2027	Amélioration de l'infrastructure sentier et de l'expérience visiteurs	Assise du sentier (50 000 €) / Parking (50 000€) = Total 100 000 € par sentier	1 000 000,00 €
	ÉTAPE 3: Interprétation Scénarisation des projets retenus	Communes concernées avec l'appui de la CCVT	Appui de la CCVT pour la réalisation des aménagements nécessaires sous maîtrise d'ouvrage communal. Fléchage d'une aide de 50 000 euros par itinéraire retenu pour co-financer des aménagements clés comme les aires de départ, la scénarisation, le franchissement d'obstacles sur les sentiers...	2025 - 2026 - 2027	Réalisation des aménagements nécessaires sur les 10 randonnées pépites pour une mise en service sur 3 an Augmentation de la fréquentation sur ces itinéraires Augmentation de la satisfaction des visiteurs et diminution des conflits d'usage	Forfait de 50 000 euros HT d'aménagement par randonnée pépite (10 sont inscrites au budget global).	500 000,00 €
	ETAPE 4 : Valorisation accrue des itinéraires	CCVT	Suivi de la valorisation opérée par l'ensemble des offices de tourisme. Intégration des 10 randonnées pépites dans les documents de promotion territoriale (sites internes, cartes touristiques). Remise à niveau de l'application "Virée en Aravis" pour la rendre plus opérationnelle dans la valorisation et le guidage des randonnées pépites comme de l'ensemble des offres du territoire.	2026 - 2027	Valorisation optimale des 10 randonnées pépites dans la communication touristiques des offices Actualisation de l'outil "Virée en Aravis"	Action à intégrer dans les budgets et moyens existants des offices en matière de valorisation des activités de randonnée. Forfait de 20 000 euros HT pour la remise à niveau de l'application "Virée en Aravis"	20 000,00 €

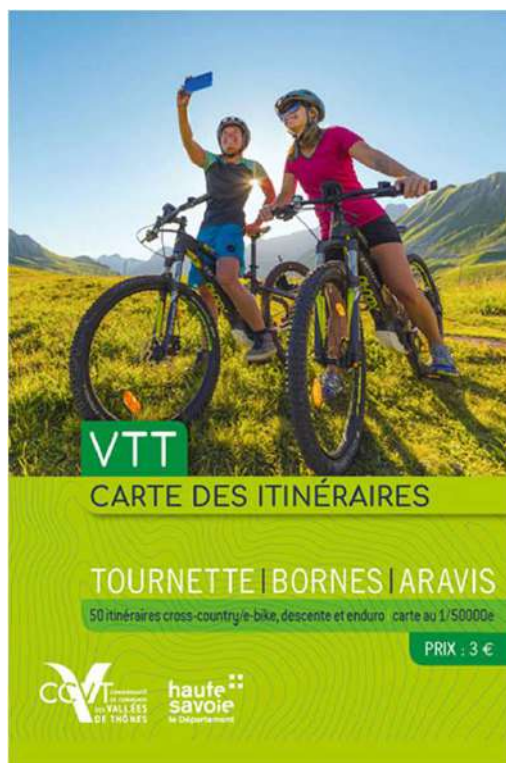
Axe 2 : le vélo

ATEMIA, entreprise d'ingénierie touristique



Poursuivre le développement de l'offre vélo sur le territoire

Action 2.1/ Développer l'offre **VTT** sur le bas de la vallée avec de nouveaux itinéraires et **travailler les connexions**



Poursuivre le développement de l'offre vélo sur le territoire

Action 2.1/ Développer l'offre **VTT** sur le **bas de la vallée** avec de nouveaux itinéraires et **travailler les connexions**



Les actions concrètes proposées :

- 1. Prendre la compétence VTT pour faciliter la bonne coordination.
- 2. Développer des parcours en bas de vallée.
- 3. Travailler des connexions stratégiques sur le territoire (pratique sportive et écomobilité).



Poursuivre le développement de l'offre vélo sur le territoire

Action 2.1/ Développer l'offre VTT sur le bas de la vallée avec de nouveaux itinéraires et travailler les connexions

Listing des tracés pré identifiés par les communes :

- **La Clusaz :**
 - connexion La Clusaz - Saint Jean (à relier au schéma des mobilités douces)
 - Tour sur le plateau de Beauregard
- **Thônes Cœur des Vallées :**
 - mise en oeuvre des propositions d'Aravis VTT pour créer de nouveaux parcours (8 parcours proposés)
 - gestion des itinéraires de connexion montée / descente vers le Plateau de Beauregard / Forêt du Mont
- **Manigod :**
 - liaison avec Annecy



A noter qu'à l'échelle d'Annecy Mountains un schéma directeur de développement du VTT sera réalisé (porté par les EPCI) qui devra être intégré avant toute action nouvelle sur le sujet



	Etapes	Maître d'ouvrage potentiel	Modalités de mise en oeuvre	Calendrier	Résultats attendus	Nature du budget à prévoir	Total budget HT
FICHE ACTION 2.1 : Développer l'offre VTT sur le bas de la vallée avec de nouveaux itinéraires et travailler les connexions	Etape 1 : Etudier la pertinence de transférer la compétence VTT au niveau de la CCVT	CCVT	Étude de la pertinence d'un transfert de compétences pour le VTT afin de gagner en cohérence.	2024	Décision sur la pertinence du transfert de compétences d'ici à la fin de l'année 2024.	Temps de travail d'agents	- €
	Etape 2 : Développer des parcours en bas de vallée	CCVT / Communes	Création de 5 nouveaux sentiers VTT sur le bas de la vallée afin de densifier l'offre, mieux canaliser les pratiques et renforcer les connexions entre les villages tout en veillant à la préservation des milieux naturels.	2025 -2026- 2027	Réalisation des aménagements nécessaires pour développer 5 nouveaux itinéraires VTT en bas de vallée	Forfait de 150 000 euros HT d'aménagement (objectif d'ouverture de 5 nouveaux itinéraires).	750 000,00 €
	Etape 3 : Travailler des connexions stratégiques	Communes concernées ou CCVT selon transfert de compétences	Suivi de la réalisation du schéma directeur VTT en ayant une lecture attentive des connexions à créer en infra (entre les villages, stations et haut/bas de la vallée) : exemple de la liaison la Clusaz - Saint Jean de Sixt mais également avec les territoires, limitrophes du Grand Annecy et des Sources du Lac.	2026 - 2027	Meilleure connexion des villages et stations de la CCVT par des itinéraires vélo et lien fort avec les territoires limitrophes d'Annecy Mountains	Budget à définir suite à l'adoption du schéma directeur VTT réalisé à l'échelle d'Annecy Mountains et du Schéma Directeur des Liaisons Douces réalisé par la CCVT	- €

Axe 3 : gestion des flux et conciliation des usages

ATEMIA, entreprise d'ingénierie touristique

Mener une politique proactive pour garantir la durabilité des activités de pleine nature sur le territoire

Action 3.1/ Réaliser des **aménagements** et proposer des **services** favorisant une **meilleure gestion des flux**

Action 3.2/ Renforcer la **sensibilisation** des pratiquants à une **fréquentation responsable**



Note : La constitution de cet axe a fait l'objet d'un travail avec les élus lors d'un atelier de travail et d'un questionnaire en ligne



Mener une politique proactive pour garantir la durabilité des activités de pleine nature sur le territoire

Action 3.1/ Réaliser des **aménagements** et proposer des **services** favorisant une **meilleure gestion des flux**

Les actions concrètes proposées :

- 1. Mener des **expérimentations** de mise en place de navettes et de restriction des accès à certains sites sur certaines périodes, organisation d'un week end événement estival (temps 1) → Sites tests relevés dans le questionnaire : Col de Plan Bois, Connexion hameau / centre ville de Thônes et Plateau de Beauregard, Col du marais, départ du Sulens et de la Tournette, Parking du Saugy à Dingy Saint Clair, Plateau de Beauregard, secteur du Mont charvin, parking des Sardoches, Plateau des Confins en été (événement), col de la Colombière, col des Annes (événement)
- 2. Déployer des **moyens d'information** sur la fréquentation et la disponibilité des parkings (temps 2) → Solutions existantes permettant un affichage sur les principaux axes routiers et sites internet d'information
- 3. Suivre les **données d'observation** de la fréquentation pour s'assurer de l'efficacité de la politique publique → Suivre et analyser les données issues des éco-compteurs
Inciter les pratiquants à utiliser Outdoor Vision
Étudier les données issues de l'observatoire touristique partagé pour en tirer des enseignements sur les activités de pleine nature



	Etapes	Maître d'ouvrage potentiel	Modalités de mise en oeuvre	Calendrier	Résultats attendus	Nature du budget à prévoir	Total budget HT
FICHE ACTION 3.1 : Réaliser des aménagements et proposer des services favorisant une meilleure gestion des flux	ETAPE 1 : Expérimentations sur la mise en place de navettes et de restriction d'accès à certains sites	CCVT	Sur la base des sites pré identifiés, lancement d'un appel à projets auprès des communes pour lancer entre 15 et 20 expérimentations relatives aux 2 items suivants (en été et en hiver) : - mise en place de navettes sur des sites stratégiques d'accès aux activités de pleine nature, - fermeture temporaire de routes d'accès dans une logique événementielle, Réflexion sur une politique commune de stationnement. Analyse approfondie des résultats produits par un comptage des flux et des questionnaires qualitatifs aux usagers.	2024 - 2027	15 à 20 expérimentations réalisées et analyse des résultats produits par des enquêtes qualitatives et les données des cellules de comptage	<u>1:Prévision été 2024 :</u> Mise de place de navettes sur des sites stratégiques d'accès aux APN : - du 13/07 au 18/08 => Col de la Colombière, Col de Plan Bois, Col des Aravis - les samedis 27/07 aux 17/08 => Col des Annes 2 : Fermeture temporaire de routes d'accès sur 1 week end (Col des Annes et Confins) Fin juin (Expérimentation) Saisons suivantes : à revoir selon les résultats 2024, avec montées en puissance	420 000,00 €
	ETAPE 2 : Mise en place de solutions visant à établir un modèle économique en matière de mobilités touristiques	Communes concernées avec l'appui de la CCVT	En fonction des résultats produits par les expérimentations (étape1), expérimentation de la mise en place de parkings payants sur certains sites pilotes, ceci dans le double objectif de : - de diminuer le nombre de voitures à proximité immédiate des sites naturels touristiques - de diminuer le reste à charge des collectivités pour la mise en place du service de transport collectif.	2026 - 2027	Incitation à l'utilisation des transports collectifs. Diminution du nombre de voitures à proximité immédiate des sites naturels touristiques visés. Génération de recettes pour les collectivités permettant d'alléger le coût du service public (transport). Retour d'expériences à partager au niveau de la CCVT mais également dans le réseau des Espaces Valléens.	AMO pour définir la stratégie à mettre en place et identifier les sites d'expérimentation (2025). A partir de 2026, sur les sites pilotes identifiés, équipement du/des parking(s) (barrières, marquage au sol, ...), système de tarification, signalisation, ... <i>Chiffrage hors VRD (utilisation de parkings existants quand cela est possible)</i> Campagne de communication associée	80 000,00 €



	Etapas	Maître d'ouvrage potentiel	Modalités de mise en oeuvre	Calendrier	Résultats attendus	Nature du budget à prévoir	Total budget HT
FICHE ACTION 3.1 : Réaliser des aménagements et proposer des services favorisant une meilleure gestion des flux	ETAPE 3 : Mise en place de moyens d'informations de fréquentation en temps réel	Communes concernées avec l'appui de la CCVT	En fonction des résultats produits par les expérimentations (étape 1), investissement dans des solutions d'informations en temps réels sur la fréquentation de certains sites clés et des parkings. Suggestion de renvoi vers d'autres sites moins saturés et/ou identification des modalités alternatives d'accès (navettes).	2026 - 2027	Retour d'expériences à partager au niveau de la CCVT mais également dans le réseau des Espaces Valléens.	Investissement dans des solutions de comptage et d'affichage sur site et sur des solutions mobiles (30 000 euros/dispositif).	90 000,00 €
	ETAPE 4 : Suivre les données d'observation	CCVT	Suivi des données des éco-compteurs et gestion du parc matériel pour une localisation optimale en été comme en hiver. Incitation à l'utilisation de la plateforme OutdoorVision par les locaux comme les visiteurs (relais des offices de tourisme, campagnes d'affichages sur sites et dans les principaux magasins et socioprofessionnels). Analyse accrue des données d'observation touristiques sur les volets qui concernent les activités de pleine nature	2024 - 2027	Meilleure fluidité des accès et diminution des nuisances	Temps de travail d'agents	- €

Mener une politique proactive pour garantir la durabilité des activités de pleine nature sur le territoire

Action 3.2/ Renforcer la **sensibilisation** des pratiquants à une **fréquentation responsable**

Les actions concrètes proposées :

- Renforcer la **sensibilisation** sur site via du balisage et une présence humaine (hiver et été)



Formaliser une **charte des bonnes pratiques** pour engager et sensibiliser les pratiquants dans le cadre de leurs activités (*à faire signer lors des locations de matériel, chez les professionnels locaux comme les grands équipementiers du bassin proche, type Décathlon, Ekosport, ...*) et travailler un plan de communication adapté autour de cette charte

Application Virée en Aravis : Sélectionner les messages de sensibilisation à faire passer au travers de l'application

Renforcer le dispositif "Brigades vertes" également en hiver (ski de randonnée)

- Réaliser des **aménagements de régulation** là où la sensibilisation ne suffit pas (barrières, zone de mise en défens...)



Fonctionner *via* un appel à projets et un groupement de commandes



	Etapes	Maître d'ouvrage potentiel	Modalités de mise en oeuvre	Calendrier	Résultats attendus	Nature du budget à prévoir	Total budget HT
FICHE ACTION 3.2 : Renforcer la sensibilisation des pratiquants à une fréquentation responsable	ÉTAPE 1 : Renforcer la sensibilisation sur site par une présence humaine (hiver et été)	CCVT	Renforcement du dispositif des médiateurs nature pour assurer une médiation humaine sur les sites à forts enjeux en été comme en hiver pour le ski de randonnée	à partir de 2025	Présence humaine accrue pour une médiation sur le terrain Limitation des conflits d'usage et incivilités Augmentation d'une "culture montagne" chez les pratiquants Meilleure acceptation des activités de pleine nature par les résidents	Poste mutualisé (garde champêtre / 41 000 €/an) avec mission d'encadrement d'écovolontaires (services civiques (1 400 €/an*2) et stagiaires) Acquisition d'un véhicule (30 000 €)	161 400,00 €
	ÉTAPE 2 : Renforcer la sensibilisation via des supports de communication	CCVT	A partir du travail déjà réalisés par les services de la CCVT, formalisation d'un guide des bonnes pratiques (été et hiver) à diffuser massivement auprès des pratiquants et des acteurs socioprofessionnels. Diffusion des visuels et adaptation des messages de la campagne "La Montagne ...RESPECT !" Création de capsules vidéo (1'30) avec intervention d'une personnalité locale pour passer des messages ciblés. Films diffusés par OT, cinémas du territoire, mairies, socio-pro, ...	à partir de 2024 à partir de 2024 à partir de 2025	Constitution d'un discours commun de sensibilisation et diffusion massive d'un guide des bonnes pratiques auprès des usagers comme des professionnels Présence humaine accrue pour une médiation sur le terrain Limitation des conflits d'usage et incivilités Augmentation d'une "culture montagne" chez les pratiquants Meilleure acceptation des activités de pleine nature par les résidents	Impression de divers supports de communication (20 000 €) Intervention d'une agence de communication pour : - préciser les messages du guide des bonnes pratiques et valorisation graphique (10 000 € HT) - adapter les messages "La Montagne ... RESPECT !" (5 000 € HT) - réalisation de capsules vidéos (20 000 € HT)	55000 €
	ETAPE 3 : Réaliser des aménagements de régulation là où la sensibilisation ne suffit pas	Communes concernées / Agriculteurs concernés avec l'appui de la CCVT	Constitution d'un fonds d'aide à l'investissement pour appuyer les communes ou les agriculteurs concernés par des conflits d'usage dans les aménagements nécessaires. Lancement d'un appel à projets par la CCVT et aide à la mise en oeuvre. A titre d'exemple, les aménagements suivants pourraient être éligibles : mise en place de barrière pour délimiter les zones privées, toilettes sèches, création de "couloirs" pour canaliser les flux piétons ou vélo, zone de mise en défens pour la protection de la faune...	2026 - 2027	Lancement d'un appel à projets et soutien à l'investissement Meilleure gestion des flux et des conflits d'usage Réduction des nuisances Meilleure cohabitation des activités de pleine nature avec l'environnement et les activités agricoles et pastorales	Toilettes sèches : 2x25 000 € Autres matériels (clôtures, filets, franchissements de barrière ...) : 50 000 €	100 000,00 €

Un plan d'actions organisé autour de 3 axes et 5 grandes actions

01

Viser l'excellence pour la randonnée et le trail dans les Vallées de Thônes

- Action 1.1/ Faire émerger une **grande itinérance** de rayonnement européen (tracé, équipements, communication).
- Action 1.2/ Identifier **10 itinéraires d'excellence** à haute valeur ajoutée (points de départ, interprétation, aménagements).

02

Poursuivre le développement de l'offre vélo sur le territoire

- Action 2.1/ Développer l'**offre VTT sur le bas de la vallée** avec de nouveaux itinéraires et **travailler les connexions**.

03

Mener une politique proactive pour garantir la durabilité des activités de pleine nature sur le territoire

- Action 3.1/ Réaliser des **aménagements** et proposer des **services** favorisant une **meilleure gestion des flux**.
- Action 3.2/ Renforcer la **sensibilisation** des pratiquants à une **fréquentation responsable**.



En synthèse

Calendrier et budget

Maîtres d'ouvrages	Montant total dépenses	Dont investissement	Dont fonctionnement
CCVT	2 916 400 €	2 250 000 €	666 400 €
Communes	1 020 000 €	1 020 000 €	0 €
OT	20 000 €	0 €	20 000 €
Total	3 956 400 €	3 270 000 €	686 400 €



que

Merci pour votre attention



Opération soutenue par l'État - Fonds national d'aménagement et de développement du territoire et la Région Auvergne-Rhône-Alpes



Plan d'action - Schéma directeur des Activités de Pleine Nature 2024 -2027

	Etapes	Maître d'ouvrage potentiel	Modalités de mise en oeuvre	Calendrier	Résultats attendus	Nature du budget à prévoir	Total budget HT	Typologie budget	Priorité	Montant prévu 2024	Montant prévu 2025	Montant prévu 2026	Montant prévu 2027
FICHE ACTION 1.1 : Faire émerger une grande itinérance de rayonnement européen (tracé, équipements, communication).	ETAPE 1 : Amélioration et stabilisation de l'itinéraire	CCVT	Identification des modifications de l'itinéraire nécessaires à sa bonne continuité soit pour des raisons foncières, soit pour rejoindre des hébergements qui ne seraient aujourd'hui pas présent sur le tracé. Validation d'un tracé finalisé.	2024- 2025	Tracé optimisé et stabilisé dans le temps Fréquentation en hausse sur la grande itinérance	Ingénierie CCVT (temps de travail des agents)	- €	Fonctionnement	1				
	ETAPE 2 : Travaux de balisage et aménagement de certaines portions de sentiers.	CCVT	Modification éventuelle du balisage. Travaux d'aménagement de certaines portions de sentiers pour répondre aux exigences du Label LQT.	2025		Prestations externes pour travaux d'amélioration. Budget annuel d'entretien.	500 000 €	Investissement	1			300 000,00 €	200 000,00 €
	ETAPE 3 : Aires de bivouac aménagées	Communes concernées avec l'appui de la CCVT (groupement de commandes)	Lancement d'un appel à projets par la CCVT pour l'identification de projets de création d'aires de bivouac à proximité du tracé de la grande itinérance. Chaque aire de bivouac devra répondre à un standard de qualité homogène comprenant à minima des toilettes sèches, des zones dédiées à l'installation des tentes et un espace commun abrité. Un groupement de commandes est recommandé pour garantir une cohérence d'ensemble et des prix unitaires plus compétitifs.	2025 - 2026	Installation de 5 aires de bivouac sur le territoire Diminution des conflits d'usage liés à cette pratique Fréquentation en hausse sur la grande itinérance	Forfait de 50 000 euros HT d'aménagement par aire de bivouac (5 sont inscrites au budget global).	250 000,00 €	Investissement	1		100 000,00 €	150 000,00 €	
	ETAPE 4 : Labellisation LQT	CCVT	Prise de contact avec l'ERA pour le premier diagnostic puis suivi des démarches de labellisation par les équipes techniques de la CCVT.	2025 -2026	Obtention de la certification Reconnaissance accrue des clientèles Fréquentation en hausse des clientèles internationales	Coût de certification pour 3 ans	10 000,00 €	Fonctionnement	1			10 000,00 €	
	ETAPE 5 : Promotion / commercialisation	Office de tourisme chef de file à identifier sur le territoire	Identification d'un OT chef de file au sein du territoire qui sera en charge : 1/ de mettre en oeuvre une solution facilitée de réservation voire de commercialisation de l'itinéraire. 2/ de porter pour le compte du territoire et en partenariat avec les autres offices des actions ciblées de promotion.	2025 - 2027	Mise en place d'une solution facilitée de réservation des hébergements Promotion accrue de l'itinéraire et du territoire Fréquentation en hausse sur la grande itinérance	Budget relatif à l'identification d'une solution de commercialisation et des actions ciblées de promotion.	20 000,00 €	Fonctionnement	1			20 000,00 €	
FICHE ACTION 1.2 : Identifier 10 itinéraires d'excellence à haute valeur ajoutée (points de départ, interprétation, aménagements)	ETAPE 1 : Réaliser un appel à projet sur la base d'un cahier des charges	CCVT	Valider collectivement les critères de définition d'une "randonnée pépite" Produire un cahier des charges Le diffuser auprès des communes de la CCVT et organiser un comité de sélection permettant d'aboutir à la liste des 10 itinéraires retenus.	2024	Cahier des charges validé collégialement, appels à projets et validation des 10 itinéraires retenus	Temps de travail d'agents		Fonctionnement	1				
	ETAPE 2 : Aménagement des sentiers pour répondre aux exigences du Label LQT.	CCVT	Priorisation pour la qualité des sentiers	2024 - 2027		Assise du sentier (50 000 €) / Parking (50 000€) = Total 100 000 € par sentier	1 000 000,00 €	Investissement	1		350 000,00 €	350 000,00 €	300 000,00 €
	ETAPE 3: Interprétation Scénarisation des projets retenus	Communes concernées avec l'appui de la CCVT	Appui de la CCVT pour la réalisation des aménagements nécessaires sous maîtrise d'ouvrage communal. Fléchage d'une aide de 50 000 euros par itinéraire retenu pour co-financer des aménagements clés comme les aires de départ, la scénarisation, le franchissement d'obstacles sur les sentiers...	2025 - 2027	Réalisation des aménagements nécessaires sur les 10 randonnées pépites pour une mise en service sur 3 an Augmentation de la fréquentation sur ces itinéraires Augmentation de la satisfaction des visiteurs et diminution des conflits	Forfait de 50 000 euros HT d'aménagement par randonnée pépite (10 sont inscrites au budget global).	500 000,00 €	Investissement	1		200 000,00 €	200 000,00 €	100 000,00 €
	ETAPE 4 : Valorisation accrue des itinéraires	CCVT	Suivi de la valorisation opérée par l'ensemble des offices de tourisme. Intégration des 10 randonnées pépites dans les documents de promotion territoriale (sites internes, cartes touristiques). Remise à niveau de l'application "Virée en Aravis" pour la rendre plus opérationnelle dans la valorisation et le guidage des randonnées pépites comme de l'ensemble des offres du territoire.	2026 - 2027	Valorisation optimale des 10 randonnées pépites dans la communication touristique des offices Actualisation de l'outil "Virée en Aravis"	Action à intégrer dans les budgets et moyens existants des offices en matière de valorisation des activités de randonnée. Forfait de 20 000 euros HT pour la remise à niveau de l'application "Virée en Aravis"	20 000,00 €	Fonctionnement	1			20 000,00 €	

Plan d'action - Schéma directeur des Activités de Pleine Nature 2024 -2027

	Etapes	Maître d'ouvrage potentiel	Modalités de mise en oeuvre	Calendrier	Résultats attendus	Nature du budget à prévoir	Total budget HT	Typologie budget	Priorité	Montant prévu 2024	Montant prévu 2025	Montant prévu 2026	Montant prévu 2027
FICHE ACTION 2.1 : Développer l'offre VTT sur le bas de la vallée avec de nouveaux itinéraires et travailler les connexions	Etape 1 : Etudier la pertinence de transférer la compétence VTT au niveau de la CCVT	CCVT	Étude de la pertinence d'un transfert de compétences pour le VTT afin de gagner en cohérence.	2024	Décision sur la pertinence du transfert de compétences d'ici à la fin de l'année 2024.	Temps de travail d'agents		Fonctionnement	1				
	Etape 2 : Développer des parcours en bas de vallée	CCVT	Création de 5 nouveaux sentiers VTT sur le bas de la vallée afin de densifier l'offre, mieux canaliser les pratiques et renforcer les connexions entre les villages tout en veillant à la préservation des milieux naturels.	2025 - 2027	Réalisation des aménagements nécessaires pour développer 5 nouveaux itinéraires VTT en bas de vallée	Forfait de 150 000 euros HT d'aménagement (objectif d'ouverture de 5 nouveaux itinéraires).	750 000,00 €	Investissement	1		300 000,00 €	300 000,00 €	150 000,00 €
	Etape 3 : Travailler des connexions stratégiques	Communes concernées ou CCVT selon transfert de compétences	Suivi de la réalisation du schéma directeur VTT en ayant une lecture attentive des connexions à créer en infra (entre les villages, stations et haut/bas de la vallée) : exemple de la liaison la Clusaz - Saint Jean de Sixt mais également avec les territoires, limitrophes du Grand Annecy et des Sources du Lac.	2026 - 2027	Meilleure connexion des villages et stations de la CCVT par des itinéraires vélo et lien fort avec les territoires limitrophes d'Annecy Mountains	Budget à définir suite à l'adoption du schéma directeur VTT réalisé à l'échelle d'Annecy Mountains et du Schéma Directeur des Liaisons Douces réalisé par la CCVT		Fonctionnement	2				
FICHE ACTION 3.1 : Réaliser des aménagements et proposer des services favorisant une meilleure gestion des flux	ETAPE 1 : Expérimentations sur la mise en place de navettes et de restriction d'accès à certains sites	CCVT	Sur la base des sites pré identifiés, lancement d'un appel à projets auprès des communes pour lancer entre 15 et 20 expérimentations relatives aux 2 items suivants (en été et en hiver) : - mise en place de navettes sur des sites stratégiques d'accès aux activités de pleine nature, - fermeture temporaire de routes d'accès dans une logique événementielle, Réflexion sur une politique commune de stationnement. Analyse approfondie des résultats produits par un comptage des flux et des questionnaires qualitatifs aux usagers.	2024 - 2027	15 à 20 expérimentations réalisées et analyse des résultats produits par des enquêtes qualitatives et les données des cellules de comptage	1:Prévision été 2024 : Mise de place de navettes sur des sites stratégiques d'accès aux APN : - du 13/07 au 18/08 => Col de la Colombière, Col de Plan Bois, Col des Aravis - les samedis 27/07 aux 17/08 => Col des Annes 2 : Fermeture temporaire de routes d'accès sur 1 week end (Col des Annes et Confins) Fin juin (Expérimentation) Saisons suivantes : à revoir selon les résultats 2024, avec montées en puissance	420 000,00 €	Fonctionnement	1	60 000,00 €	100 000,00 €	120 000,00 €	140 000,00 €
	ETAPE 2 : Mise en place de solutions visant à établir un modèle économique en matière de mobilités touristiques	Communes concernées avec l'appui de la CCVT	En fonction des résultats produits par les expérimentations (étape1), expérimentation de la mise en place de parkings payants sur certains sites pilotes, ceci dans le double objectif de : - de diminuer le nombre de voitures à proximité immédiate des sites naturels touristiques - de diminuer le reste à charge des collectivités pour la mise en place du service de transport collectif.	2026 - 2027	Incitation à l'utilisation des transports collectifs. Diminution du nombre de voitures à proximité immédiate des sites naturels touristiques visés. Génération de recettes pour les collectivités permettant d'alléger le coût du service public (transport). Retour d'expériences à partager au niveau de la CCVT mais également dans le réseau des Espaces Valléens.	AMO pour définir la stratégie à mettre en place et identifier les sites d'expérimentation (2025). A partir de 2026, sur les sites pilotes identifiés, équipement du/des parking(s) (barrières, marquage au sol, ...), système de tarification, signalisation, ... <i>Chiffrage hors VRD (utilisation de parkings existants quand cela est possible)</i> Campagne de communication associée	80 000,00 €	Investissement	2		20 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
	ETAPE 3 : Mise en place de moyens d'informations de fréquentation en temps réel	Communes concernées avec l'appui de la CCVT	En fonction des résultats produits par les expérimentations (étape 1), investissement dans des solutions d'informations en temps réels sur la fréquentation de certains sites clés et des parkings. Suggestion de renvoi vers d'autres sites moins saturés et/ou identification des modalités alternatives d'accès (navettes).	2026 - 2027	Retour d'expériences à partager au niveau de la CCVT mais également dans le réseau des Espaces Valléens.	Investissement dans des solutions de comptage et d'affichage sur site et sur des solutions mobiles (30 000 euros/dispositif).	90 000,00 €	Investissement	2			45 000,00 €	45 000,00 €

Plan d'action - Schéma directeur des Activités de Pleine Nature 2024 -2027

	Etapes	Maître d'ouvrage potentiel	Modalités de mise en oeuvre	Calendrier	Résultats attendus	Nature du budget à prévoir	Total budget HT	Typologie budget	Priorité	Montant prévu 2024	Montant prévu 2025	Montant prévu 2026	Montant prévu 2027
	ETAPE 4 : Suivre les données d'observation	CCVT	Suivi des données des éco-compteurs et gestion du parc matériel pour une localisation optimale en été comme en hiver. Incitation à l'utilisation de la plateforme OutdoorVision par les locaux comme les visiteurs (relais des offices de tourisme, campagnes d'affichages sur sites et dans les principaux magasins et socioprofessionnels). Analyse accrue des données d'observation touristiques sur les volets qui concernent les activités de pleine nature	2024 - 2027	Meilleure fluidité des accès et diminution des nuisances	Temps de travail d'agents	- €	Fonctionnement	1				
FICHE ACTION 3.2 : Renforcer la sensibilisation des pratiquants à une fréquentation responsable	ÉTAPE 1 : Renforcer la sensibilisation sur site par une présence humaine (hiver et été)	CCVT	Renforcement du dispositif des médiateurs natures pour assurer une médiation humaine sur les sites à forts enjeux en été comme en hiver pour le ski de randonnée	à partir de 2025	Présence humaine accrue pour une médiation sur le terrain Limitation des conflits d'usage et incivilités Augmentation d'une "culture montagne" chez les pratiquants Meilleure acceptation des activités de pleine nature par les résidents	Poste mutualisé (garde champêtre / 41 000 €/an) avec mission d'encadrement d'écovolontaires (services civiques (1 400 €/an*2) et stagiaires) Acquisition d'un véhicule (30 000 €)	161 400,00 €	Fonctionnement	1		73 800,00 €	43 800,00 €	43 800,00 €
	ÉTAPE 2 : Renforcer la sensibilisation via des supports de communication	CCVT	A partir du travail déjà réalisés par les services de la CCVT, formalisation d'un guide des bonnes pratiques (été et hiver) à diffuser massivement auprès des pratiquants et des acteurs socioprofessionnels. Diffusion des visuels et adaptation des messages de la campagne "La Montagne ...RESPECT !" Création de capsules vidéo (1'30) avec intervention d'une personnalité locale pour passer des messages ciblés. Films diffusés par OT, cinémas du territoire, mairies, socio-pro, ...	à partir de 2024 à partir de 2024 à partir de 2025	Constitution d'un discours commun de sensibilisation et diffusion massive d'un guide des bonnes pratiques auprès des usagers comme des professionnels Présence humaine accrue pour une médiation sur le terrain Limitation des conflits d'usage et incivilités Augmentation d'une "culture montagne" chez les pratiquants Meilleure acceptation des activités de pleine nature par les résidents	Impression de divers supports de communication (20 000 €) Intervention d'une agence de communication pour : - préciser les messages du guide des bonnes pratiques et valorisation graphique (5 000 € HT) - adapter les messages "La Montagne ... RESPECT !" (10 000 € HT) - réalisation de capsules vidéos (20 000 € HT)	55 000,00 €	Fonctionnement	1	5 000,00 €	20 000,00 €	25 000,00 €	5 000,00 €
	ETAPE 3 : Réaliser des aménagements de régulation là où la sensibilisation ne suffit pas	Communes concernées / Agriculteurs concernés avec l'appui de la CCVT	Constitution d'un fonds d'aide à l'investissement pour appuyer les communes ou les agriculteurs concernés par des conflits d'usage dans les aménagements nécessaires. Lancement d'un appel à projets par la CCVT et aide à la mise en oeuvre. A titre d'exemple, les aménagements suivants pourraient être éligibles : mise en place de barrière pour délimiter les zones privées, toilettes sèches, création de "couloirs" pour canaliser les flux piétons ou vélo, zone de mise en défens pour la protection de la faune...	2026 - 2027	Lancement d'un appel à projets et soutien à l'investissement Meilleure gestion des flux et des conflits d'usage Réduction des nuisances Meilleure cohabitation des activités de pleine nature avec l'environnement et les activités agricoles et pastorales	Toilettes sèches : 2x25 000 € Autres matériels (clotures, filets, franchissements de barrière ...) : 50 000 €	100 000,00 €	Investissement	1		50 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
Total							3 956 400 €			65 000 €	1 213 800 €	1 638 800 €	1 038 800 €